ADDICTION Méditerranée

RAPPORT D'ACTIVITES 2018

Accompagner
Soigner
Réduire les risques
Prévenir
Former
Conseiller

SOMMAIRE

L'ASSOCIATION _____ **2**

Rapport moral **3**

La Gouvernance **6**

La localisation des services **7**

LES CHIFFRES CLES 2018 ..... **8**

L'ACTIVITE 2018 _____ **9**

RECHERCHE 10

LE SEMAPHORE 15

LE FIL ROUGE 18

JAM 21

BAÏTA 25

L'ENTRE-TEMPS 29

TREMPLIN 32

LE SEPT 35

APPROCHES 39

L'ASSOCIATION

EN QUELQUES MOTS

Rapport moral

2018 restera une année charnière dans l'histoire de notre institution : départ du directeur, après trente ans de présence dans l'institution dont 11 ans à la direction de l'association, arrivée d'une nouvelle directrice, et changement de gouvernance, Jean Victor Cordonnier, cédant sa place à l'issue d'un peu plus de trente-trois ans de présidence de ce qui a été l'AMPT[1] puis l'AMPTA[2] et est aujourd'hui, Addiction Méditerranée.

Plus de trente ans de travail en commun durant lesquels nos vies personnelles et professionnelles souvent imbriquées ont largement été impactées par l'évolution, somme toute rapide, de la petite structure voulue en 1985 par Gaston Deferre.

Nous étions cinq professionnels à l'ouverture « d'info drogue » et nous évoluions dans un contexte où prévalaient usages d'opiacés, pathologies infectieuses soutenu par des politiques publiques balbutiantes et souvent incertaines, nous sommes aujourd'hui un peu plus de quatre-vingt. Dans cette période d'effervescence constructive, le Président Cordonnier nous a toujours soutenus et guidés.

Beaucoup de choses ont été dites sur l'humanité de Jean Victor Cordonnier, sur son courage, sur sa rigueur, sur sa hauteur de vue, sa détermination et sa capacité d'anticipation.

Je ne voudrais pas les répéter mais seulement témoigner, ici, de ce qu'il a été pour les administrateurs de l'association et l'ensemble des personnels qui ont eu la chance de le rencontrer, parfois au début de leur vie professionnelle.

J'avais un peu moins de quarante ans quand j'ai été recruté pour construire sous sa direction un dispositif d'accompagnement et de prise en charge des « toxicomanes » à Marseille, dispositif qui voulait se démarquer radicalement de la prise en charge de l'époque, essentiellement gérée par la psychiatrie. Les usagers de SPA, relevaient aux dires de la psychiatrie publique, du champ de la pathologie mentale et seule la psychiatrie y avait un rôle et une place institutionnelle.

Dans cet univers, Jean Victor Cordonnier a été un Président dont l'autorité naturelle et bienveillante, la lucidité, le sens politique, l'humanisme, l'exemplarité, nous a permis de franchir nombre d'obstacles et piloter avec justesse un projet, alors, initié conjointement par la municipalité et la mission interministérielle de l'époque. Bien qu'étranger à notre domaine de compétence, il nous a permis d'imaginer et nous a invités à le faire, en nous laissant une grande liberté de penser… même l'impossible.

Il a su en outre et il excelle toujours, en la matière, comprendre les fragilités, les failles de ceux qui travaillent avec lui mais aussi révéler leurs forces, y compris à eux-mêmes.

Il a décidé de laisser sa place de Président et je suis particulièrement honoré d'avoir été choisi pour prendre la suite de cette charge dont je n'ignore ni l'importance, ni le poids. Fort heureusement, il a accepté de rester dans le bureau de notre conseil d'administration et parce qu'il est un marin aguerri, il occupe aujourd'hui le poste de vigie, toujours soucieux de maintenir le cap de notre association. Il a lui-même évoqué la « confiance … vigilante mais totale » qu'il a dans le professionnalisme des personnels.

Le bilan qui vous est présenté, illustre parfaitement, la diversité, la complexité et l'étendue du domaine d'intervention des professionnels du champ des addictions de notre association.

En trente-trois ans d'activité, nous avons été amenés à développer des réponses dans presque tous les domaines indispensables à l'amélioration durable de la santé (au sens de la définition de l'OMS) des usagers de nos différents établissements et services par une offre globale de soins et d'accompagnement.

[1] Association Méditerranéenne de Prévention des Toxicomanies

[2] Association Méditerranéenne de Prévention et de Traitement des Addictions

Qu'il s'agisse de prévention, de réduction des risques, de soins, d'insertion socio professionnelle … nous avons construit une organisation de l'intervention médico-psycho-sociale dédiée à l'addictologie sur un territoire qui, aujourd'hui, couvre et dépasse le département des Bouches-du-Rhône. Notre expertise est largement reconnue.

Nous avons eu à faire face à quelques turbulences internes ces derniers mois. Le changement de direction et des difficultés interne au service prévention, ont entrainé un certain nombre de repositionnements parmi les personnels et de réajustement de la part de la nouvelle équipe de direction. Des points de faiblesses dans le management des ressources humaines, travail de plus en plus lourd et complexe, nous ont amenés à recruter une personne entièrement dédiée à cette thématique, embauche qui devrait améliorer la communication afin de mieux répondre aux besoins du personnel et décharger, en partie la direction d'une activité qui s'avère d'année en année toujours plus chronophage.

2018 : année de transition qui inclut de nouveaux objectifs parmi lesquels une réflexion en profondeur sur la gouvernance de notre association ainsi que la mise en œuvre effective de la participation des usagers et la consolidation et le renouvellement du partenariat …

Un partenariat qui nécessite d'être en permanence réactivé et développé afin de mieux faire face à la précarisation sociale et psychique croissante ainsi qu'au vieillissement de nos usagers qui ont encore beaucoup de mal à accéder à certains traitements.

Le recrutement de personnel médical reste toujours aussi difficile, tout particulièrement celui des médecins psychiatres et malgré des comorbidités psychiatriques fréquentes chez nos patients, l'accès aux services de psychiatrie relève du parcours du combattant. Il en va de même pour l'accès au logement, phénomène qui conduit à saturer les demandes d'entrée en appartements thérapeutiques à Marseille …

2018 : année riche en nouveaux projets et élargissement des réponses territoriales.

Citons à titre d'illustration :

- l'accroissement des prises en charges groupales offertes aux usagers des CSAPA[3],
- la signature d'une convention avec la plateforme d'accès direct au logement (ADL),
- la mise en œuvre d'une formation à la prise en charge des femmes consommatrices destinée aux professionnels de la périnatalité,
- l'organisation d'une « journée des usagers », construite avec les professionnels,
- l'animation de formations sur la cyberdépendance, destinées aux départements du Var, du Vaucluse et des Alpes Maritimes,
- le développement de consultations mobiles de CJC[4] sur Marseille, de la relance d'une CJC à Pertuis et d'une consultation avancée à Marignane …
- le projet de création d'une structure d'accueil spécialisé destinée aux femmes enceintes et aux mères accompagnées de leur bébé de moins d'un an, visant la protection de la mère et de l'enfant. Ce dispositif qui devrait, nous l'espérons aboutir dans les mois à venir, doit encore être finalisé avec les différents partenaires concernés.
- la poursuite et l'accroissement des actions de réduction des risques, avec un focus particulier sur le dépistage et le traitement des hépatites.

Enfin, un chantier nous tient tout particulièrement à cœur : il s'agit de la nouvelle localisation du CSAPA « Le Sémaphore », hébergé depuis de nombreuses années, rue Nationale dans des locaux loués à la ville de Marseille qui sont devenus, au fil des ans, trop exigus et inadaptés à l'accueil du public et au cadre de travail des professionnels qui y œuvrent au quotidien. Un nouveau local, qui accueillera aussi le service d'appartements thérapeutiques, Baïta, plus spacieux est en cours d'acquisition. Cette démarche devrait pouvoir se concrétiser rapidement et nous nous félicitons d'avoir pu contourner les difficultés récurrentes à trouver des locaux destinés à notre public en centre-ville de Marseille.

[3] Centre des Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

[4] Consultation Jeune Consommateur

Ce projet va nous offrir l'opportunité de repenser l'accueil et l'offre de soin de ce CSAPA, dans un nouvel espace à inventer avec les équipes et les usagers.
On ne peut concevoir une politique de soins sans ceux à laquelle elle est destinée et il nous importe de privilégier la promotion de l'usager, sa reconnaissance en tant que citoyen, l'amélioration de sa qualité de vie et de son environnement en l'associant pleinement à notre réflexion.

Beaucoup de chantiers sont donc en cours. Ils attestent de notre dynamisme et de notre capacité à adapter, en permanence, nos pratiques à l'évolution de la situation de notre public et d'un contexte social et politique en pleine mutation.
A ce titre, diverses modifications législatives et réglementaires sont en projet : « amende forfaitaire délictuelle » concernant l'usage de cannabis, « projet de loi de transformation du système de santé »…
Sur ce dernier projet, les amendements portés par différentes fédérations dont la « Fédération Addiction » concernent des points essentiels à l'amélioration de notre activité, tel le financement du « P » de CSAPA (financement de la prévention mise en œuvre à partir des dispositifs de soins), ou encore l'obligation réglementaire de la présence d'un médecin dans les structures de soins qui vise à renforcer l'attractivité en direction des professionnels médicaux.
Nous serons vigilants quant à la réelle adaptation de ces projets au secteur à but non lucratif auquel nous demeurons très attachés.

Le conseil d'administration tient tout particulièrement à remercier l'ensemble des professionnels d'Addiction Méditerranée pour leur travail dans un contexte qui s'est avéré cette année, particulièrement difficile.
Il tient également à remercier les partenaires institutionnels qui nous font confiance en nous accordant leur aide : l'Agence Régionale de Santé (ARS[5] PACA), la Préfecture de Région, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS[6]), la Préfecture des Bouches-du-Rhône, le Région Sud, les Conseils Départementaux des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse, la MILD&CA[7], la Métropole Marseille Provence, les villes d'Aix-en-Provence, Fos-sur-Mer, Marseille, Martigues, Port de Bouc…

Bruno Tanche –
Président Addiction Méditerranée

[5] Agence Régionale de Santé
[6] Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale
[7] Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives

La Gouvernance

Le Conseil d'Administration

Le conseil d'administration détermine les orientations stratégiques de l'association et veille à leur mise en œuvre. Les membres du conseil d'administration, bénévoles, sont impliqués dans la gestion de l'association et participent à différentes instances de réflexion et de prise de décisions.

Président

Monsieur Bruno TANCHE - *Chargé de la Coordination départementale de la Politique judiciaire de la ville*

Vice-Présidents

Monsieur Alain GAVAUDAN - *Médecin Psychiatre, Retraité*
Monsieur Patrick COHEN - *Psychologue, Retraité*

Secrétaire général

Monsieur Marc VINCENT - *Membre fondateur - Administrateur territorial, Retraité*

Secrétaire-adjointe

Madame Sabine RIOU-COURTES – *Journaliste, retraitée*

Trésorière

Madame Danièle GIELY – *Directrice d'établissements médico-sociaux*

Trésorier-adjoint

Victor CORDONNIER - *Membre fondateur – Ancien Président de l'association - Maître de conférences honoraire des Universités – Retraité*. Consul de l'Union des Comores à Marseille

Membres

Monsieur Thémis APOSTOLIDIS - *Professeur de psychologie sociale, Aix Marseille Université*
Monsieur Michel ASTESANO - *Chargé de Mission RTM, Retraité*
Madame Marie Alice CAMPRASSE - *Médecin Généraliste*
Monsieur Noël CANO - *Professeur de nutrition, Hépato gastroentérologue, Retraité*
Monsieur Pierre CERDAN, *Directeur Général Adjoint des Services chargé de la Direction Habitat et Démocratie participative, Ville de Martigues*
Madame Mireille DE LAVAL - *Membre fondateur, Adjoint au Maire de Marseille, Retraitée*
Monsieur Jean DUTECH - *Sociologue, Directeur de projet, agglomération de la Ville de Martigues*
Monsieur Emmanuel MERLIN - Procureur adjoint – TGI Aix en Provence
Madame Marie GUILLAUME - *Directrice de l'AVAD (Aide Victimes Actes Délinquants)*
Monsieur Christian TAMISIER - Maitre de conférences honoraire – Ecole du paysage Versailles-Marseille

La localisation des services

Le Sémaphore
39A, rue Nationale - 13001 Marseille
Tel : 04 91 91 50 52 Fax : 04.91.91.98.59
lesemaphore@ad-med.fr

Baïta
7 square Stalingrad - 13001 Marseille
Tel : 04.91.56.84.63 Fax : 04.91.56.84.65
baita@ad-med.fr

Le Fil Rouge
7 square Stalingrad - 13001 Marseille
Tel : 04 96 11 57 66 Fax : 04.91.56.84.68
lefilrouge@ad-med.fr

Jam
7 square Stalingrad - 13001 Marseille
Tel : 04.91.91.00.65 Fax : O4.91.56.84.68
jam@ad-med.fr

Approches
7 square Stalingrad - 13001 Marseille
Tél : 04 91 52 13 60 Fax : 04.91.56.84.69
approches@ad-med.fr

Tremplin
810 Chemin Saint-Jean de Malte - 13090 Aix-en-Provence
Tel : 04 42 26 15 16 Fax : 04 42 26 68 17
tremplin@ad-med.fr

L'Entre-temps
7 avenue Frédéric Mistral - 13500 Martigues
Tel : 04.42.81.00.56 Fax : 04.42.81.36.12
lentretemps@ad-med.fr

Le Sept
7, avenue Joseph Fallen - 13400 Aubagne
Tel : 04.42.70.54.30 Fax : 04.42.70.54.31
lesept@ad-med.fr

LES CHIFFRES CLES 2018

4 CSAPA

4 CJC

17 consultations avancées

25 places d'Appartements Thérapeutiques

1 service Prévention Formation

80 professionnels

2996 usagers et 305 personnes de l'entourage ont été accueillis

670 jeunes et 143 personnes de leur entourage ont été reçus dans les CJC

59 personnes ont été hébergées (28 en Appartements Thérapeutiques et 31 à l'hôtel)

208 personnes ont été accompagnées par l'Equipe mobile de prise en charge « Parentalité-Addiction »

321 usagers ont été accueillis dans le cadre de la permanence au Tribunal de Grande Instance de Marseille

205 personnes détenues ont été rencontrées dans le cadre de l'intervention du CSAPA référent au centre de détention de Tarascon

304 personnes ont participé à un atelier thérapeutique

10287 personnes ont bénéficié d'une action de prévention

1587 professionnels ont été formés et conseillés

L'ACTIVITE 2018

DANS LES ETABLISSEMENTS ET SERVICES

RECHERCHE

TREND et SINTES sont des dispositifs d'enquête sur les drogues qui s'appuient sur un recueil continu d'informations directement sur le terrain, au contact des acteurs professionnels et des usagers.

Par convention avec l'OFDT, c'est l'association Addiction-Méditerranée qui accueille ces dispositifs ainsi que leur coordination en PACA.

Le dispositif TREND couvre quatre principaux champs d'observation : les populations usagères de drogues (leurs profils, leurs pratiques et représentations), les produits illicites ou non (appellations, prix, composition chimique, préparation et usages, représentations), les contextes (contextes d'usage, supports culturels des usages, impact de l'action publique sur les pratiques des usagers), et enfin les marchés et trafics.
Le dispositif SINTES vise à documenter la composition des produits circulants, illicites ou non règlementés (dosage, identification de nouvelles molécules et logos), à partir des résultats de l'analyse des saisies effectuées par les services répressifs d'une part, et des collectes de produits réalisées par les acteurs socio-sanitaires directement auprès des usagers d'autre part.

Ces dispositifs contribuent à une meilleure compréhension des spécificités territoriales en matière de consommations et de trafics de drogues, abordant la question par les angles de vue des divers acteurs (professionnels de santé, de réduction des risques, du champ d'application de la loi, de la sécurité publique, usagers de drogues).

EN 2018, LES DISPOSITIFS TREND ET SINTES MARSEILLE/PACA ONT MOBILISE :

- Une coordinatrice à mi-temps (Claire DUPORT, docteure en sociologie, salariée de l'association Addiction-Méditerranée).
- Une responsable d'observations en milieux festifs (Emmanuelle HOAREAU, docteure en sociologie).
- 8 observateurs occasionnels en milieux festifs (Valentin BOILAIT, Lucie BONNARD, Nicolas KHATMI, Anne-Marie MONTESINOS, Pierre-Régis SOUVET, Baptiste MERCIER, Lola PERREAUT, Luca PECORARO).
- 30 collecteurs SINTES (professionnels dans le champ des addictions, sur l'ensemble de la région PACA).
- La réunion d'un groupe-focal « Sanitaire » (Bouches-du-Rhône, Avignon-Vaucluse, réseau addiction Nice-Alpes-Haute-Provence) : 28 personnes représentant les équipes CSAPA ouverts et pénitentiaire, services hospitaliers, CEIP, ARS, Dicadd13, AIDES.
- La réunion d'un groupe-focal « Application de la loi » : Préfet de police, délégué MILDeCA-PACA, Sécurité publique, Police judiciaire, Gendarmerie, Tribunal de grande instance, Police scientifique, PJJ.
- Le recueil d'entretiens qualitatifs en milieu urbain (Marseille et Aix) : CAARUDs ASUD, l'ELF, Bus 31/32, le TIPI, le Sleep in, et Le patio (Avignon), Appase (Manosque-Gap) ; CSAPAs Cap14 (Avignon), CSAPA sud (Manosque).
- Le recueil d'entretiens qualitatifs en milieu festif (PACA) : CAARUDs Bus 31/32, Plus Belle la Nuit, Le TIPI
- Des entretiens individuels : usager-e-s, vendeurs, éducateur-trice-s de rue.
- Des observations ethnographiques en milieu festif (Pas d'observateurs en milieu urbain).
- L'analyse des ressources externes : données du CEIP, études et recherches, sources de presse

SYNTHESE DE L'ENQUETE TREND 2018

La ville de Marseille - et bien d'autres sites de la région PACA - accueillent des populations particulièrement exposées aux processus de vulnérabilité sociale, économique et sanitaire ; d'autant plus lorsque ces populations se retrouvent sans logement stable ou en état correct. Ces vulnérabilités se traduisent en difficultés pour d'accéder aux droits et aux soins ; mais aussi en fragilités physiques et psychologiques, voire en état post-traumatique pour nombre de victimes des expulsions à Marseille, favorisant la consommation de produits psychotropes qui permettent de soulager, et/ou de combler.

Globalement, plusieurs populations plus spécifiquement consommatrices de produits stupéfiants sont identifiées :

Des usagers pauvres ou en situation de précarité

Ils sont particulièrement visibles dans quelques quartiers du centre-ville de Marseille, mais aussi présents dans d'autres villes de la région et dans les zones rurales. Leurs usages de produits sont caractérisés par des consommations, parfois massives, d'alcool et de médicaments détournés, et/ou de cocaïne sous forme basée (crack)[8] ou injectée.

Des usagers en contextes festifs

La plupart des usagers en contextes festifs a des consommations occasionnelles (au moment de la fête) et ne présente pas de problématiques d'usage qui affecteraient leur vie quotidienne. Les produits les plus communément consommés en contexte festif sont l'alcool et les stimulants (cocaïne, ecstasy/MDMA, amphétamine). La scène alternative présente cependant quelques particularités : elle rassemble quelques centaines de personnes à Marseille et dans la région, âgées de 17 à 35 ans, qui vivent au gré des opportunités d'emploi et/ou de logement, des rencontres et des fêtes, et ont des pratiques d'usage plus risquées que dans d'autres mondes festifs (polyconsommations, injection, usage fréquent).

Des usagers insérés, consommant en contexte privé et/ou en contexte professionnel

Les intervenants du champ sanitaire continuent de signaler chaque année de nouvelles demandes d'aide de la part de personnes insérées socialement et professionnellement, résidant en villes comme dans les campagnes de la région PACA. Le plus souvent, ces demandes d'aide concernent leurs consommations d'alcool, de cannabis ou de cocaïne dans un cadre privé ou professionnel. Les nouvelles demandes d'aide viennent aussi de personnes qui consomment des produits de synthèse (notamment des cathinones) en contexte sexuel.

LES LIGNES DE FORCE TOUJOURS EN VIGUEUR EN 2018

L'accessibilité de la cocaïne, la diversification des consommateurs et des modes de distribution

La diffusion de la cocaïne se poursuit, qui résulte de la conjonction de stratégies des trafiquants pour favoriser la disponibilité du produit, et d'élargissement de la demande. Ainsi, on observe cette année encore (ce phénomène de diffusion de la cocaïne est identifié depuis 2012-2013) :

- De nouveaux consommateurs de cocaïne, avec un élargissement dans les milieux populaires,
- Une disponibilité du produit dans les petites villes et villages, à visée d'une clientèle plutôt insérée professionnellement et socialement,
- Davantage de consommations/consommateurs de cocaïne, sous forme injectée ou basée, par des personnes en situation de grande précarité
- Un élargissement de l'offre.

Toujours des difficultés d'accès aux droits et aux soins, et une dégradation de l'état sanitaire de certaines populations

- Le phénomène de précarisation des conditions de vie se poursuit, et touche une population toujours plus nombreuse, souvent consommatrice de médicaments détournés dont le « marché » reste florissant, en particulier à Marseille (Ritaline®, benzodiazépines, Lyrica®, etc.)
- Ce phénomène s'accompagne souvent d'un état sanitaire très dégradé pour ces populations en situation de précarité, et de difficulté à établir un lien avec les équipes d'intervenants sanitaires et sociaux, notamment pour les personnes mineures et/ou migrantes, et se traduit entre autres par une plus grande présence des consommations de psychotropes dans l'espace public, entrainant des risques sanitaires et d'insécurité pour les usagers, et parfois des nuisances pour les passants ou riverains.

Une grande accessibilité des drogues, et une tendance à la polyconsommation

Le phénomène de diffusion des drogues (renforcé par la distribution des drogues de synthèse au tournant des années 2000) se poursuit en 2018. Il se traduit en PACA par :

- Un accroissement des modalités de commande via internet et les applications téléphoniques,
- Une plus grande variété et accessibilité de l'offre en livraison « à domicile »,
- Une diversité des produits, qualités et prix, proposés sur les lieux de vente de rue,
- Et une tendance à la polyconsommation en fonction des effets recherchés, du budget des usagers, et de la disponibilité de tel ou tel produit au moment voulu.

[8] Le basage est une transformation de la cocaïne sous sa forme chlorhydrate (sel, poudre), en caillou. La cocaïne est mélangée à un agent alcalin (souvent de l'ammoniaque ou du bicarbonate de soude) ; le tout est chauffé puis séché, transformant la cocaïne-poudre en forme base solide, appelée caillou, crack ou free-base. Le caillou est fumé avec une pipe.

LES PHENOMENES NOUVEAUX EN 2018

De nouvelles contaminations virales liées aux usages de drogues

Les intervenants du groupe focal « sanitaire », ainsi que les CAARUD auditionnés signalent de nouvelles séroconversions VIH (primo contaminations) et/ou re-contaminations VHC, phénomène qu'ils n'avaient plus observé au sein de leurs structures depuis de nombreuses années. Ces nouvelles (re)contaminations concernent essentiellement des personnes consommatrices de Ritaline® et/ou autres stimulants, avec des pratiques d'injections multiples, entrainant des prises de risques importantes, notamment le partage de seringues.

Un renouvellement des scènes festives : porosités des mondes festifs

On a observé à Marseille cette année un début de renouvellement des scènes festives, via notamment la création, fin 2017, de nouveaux collectifs d'organisateurs de fêtes et de soirées, dont les propositions festives viennent renforcer la porosité entre les milieux festifs, et de ce fait étendre la circulation de produits qui jusque-là étaient spécifiques à tel ou tel milieu festif. Ainsi, la cocaïne, la MDMA/ecstasy, la kétamine et plus anecdotiquement le GHB sont des produits que l'on trouve désormais presque aussi souvent en milieu commercial qu'alternatif.

Une progression de la consommation de Lyrica®[9]

Les intervenants sanitaires et de réduction des risques en milieu urbain signalent un « *petit déploiement* » des consommations de Lyrica (produit que l'on avait vu apparaitre de manière importante dans les consommations de rue en 2017) au sein des populations en situation de grande précarité, avec de nouveaux consommateurs.

La saturation des services et des personnels de RdR

Les structures de soin et de réduction des risques signalent leurs difficultés grandissantes à répondre aux demandes des usagers, et plus généralement aux besoins en matière de RdR et de soins. Les structures ne sont plus assez nombreuses pour couvrir les besoins, sur plusieurs départements de la région[10], les personnels sont débordés, les services saturés. Ainsi, à certaines périodes de l'année 2018, il n'était plus possible de proposer de nouvelles inclusions méthadone à Marseille. Les infirmiers des CSAPA de la région disent aussi ne plus avoir de temps pour des soins de première nécessité (plaies, infections) ; et la médecine de ville se dépeuple de praticiens acceptant le suivi des usagers de drogues.

De nombreux migrants en errance

Tous les CAARUD auditionnés signalent l'arrivée de migrants en 2018 (pour certains, « l'afflux »), en particulier d'origine géorgienne, biélorusse, russe ou estonienne. Essentiellement des hommes entre 20 et 40 ans (certains sont accompagnés de leur famille), demandeurs d'asile, la plupart sans logement stable, et tous présentant un état sanitaire dégradé par des conditions de vie très précaires et un manque d'accès aux soins, voire aux traitements VIH-VHC.

Une production et une diffusion exceptionnelles de l'herbe de cannabis

Bien que moins disponible que le cannabis sous forme de résine, l'herbe est désormais proposée sur de nombreux points de vente de rue, et très disponible en livraison. Et ce, avec le plus souvent une offre diversifiée de provenances, qualités et prix. Bien que le prix de vente de l'herbe reste élevé (le plus souvent à 10€/g), le produit est apprécié et consommé par une plus grande diversité d'usagers.

Cette disponibilité de l'herbe sur le marché local fait écho aux saisies record de l'année 2018 : tous services de police et gendarmerie confondus, les saisies d'herbe dans les Bouches-du-Rhône en 2018 représentent 740kg (vs 209kg en 2017) + 1898 pieds (vs 597 en 2017) ; et 15482 pieds en 3 saisies sur les bords de Durance dans le Vaucluse.

Analyses SINTES 2018

Dans le cadre du dispositif de veille, les analyses SINTES sont limitées à deux cas de figure : en cas de produit inconnu (par l'usager autant que par le professionnel qui recueille l'échantillon) ou en cas d'effet indésirable ou inattendu, signalé et décrit par l'usager. En 2018, 34 collectes de veille ont été réalisées, dont 10 venaient compléter des analyses de produits non reconnus par chromatographie en couche mince, effectuées par Liselotte Pochard, pharmacienne à l'association Bus 31/32. Sur ces 34 échantillons analysés, la plupart des effets inattendus ou indésirables signalés par les usagers étaient liés à la mauvaise qualité du produit et/ou à l'association, par l'usager, avec d'autres produits et/ou à la teneur importante en substance active. Les analyses effectuées par le dispositif SINTES en PACA ou par le Laboratoire de Police Scientifique de Marseille dans le cadre de saisies, confirment cette tendance d'augmentation de la teneur en substance active, notamment pour la cocaïne et la résine de cannabis avec des teneurs particulièrement élevées.

[9] Le Lyrica® est un médicament antalgique dont la molécule active est la prégabaline. C'est un antiépileptique, parfois prescrit pour la douleur chronique (utilisé en traumatologie), voire pour l'anxiété. Lors d'essais clinique réalisés en 2016, une information avait circulé en Europe sur l'un des effets « indésirables », à savoir un effet euphorisant.

[10] Pour ceux étudiés en 2018 : Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Alpes-de-Haute-Provence.

BILAN 2018 DE LA COORDINATION TREND-SINTES MARSEILLE-PACA

L'année 2018 a été caractérisée par la stabilisation de la coordination Marseille-PACA, et sa perspective d'élargissement :

La stabilisation de la coordination régionale

La stabilisation de la coordination régionale se manifeste par la prise en main, de manière désormais plus précise et plus sereine, des missions de coordination TREND et SINTES (la coordinatrice avait pris ses fonctions en octobre 2017, à la suite de Etienne Zurbach). L'enquête TREND 2018 a pu être réalisée avec l'ensemble des partenaires et contributeurs sollicités (y compris le groupe focal « application de la loi » qui n'avait pas pu être réuni pour l'enquête 2017) ; et le dispositif SINTES bénéficie de nouveaux collecteurs sollicités, et sera encore renforcé en 2019.
De surcroit, grâce à un effort financier de l'OFDT et de l'association Addiction Méditerranée, le poste de la coordinatrice a été renforcé, passant d'un tiers-temps à un mi-temps, en CDI. Cette évolution statutaire permet aux dispositifs TREND et SINTES d'être mis en œuvre et réalisés dans des conditions correspondant aux nécessités de la mission.

La perspective d'élargissement

Depuis fin 2018, et par convention jusqu'en 2021, le dispositif TREND Marseille/PACA bénéficie d'un co-financement de l'ARS-PACA permettant :
1. De renforcer le dispositif d'observation ethnographique en espace urbain (zones fréquentées par les usagers les plus précaires, scènes de deal, de consommation, CAARUD…) dans l'agglomération marseillaise,
2. D'étendre le dispositif de recueil d'informations sur la région.

Afin de préparer cette extension du territoire d'enquête TREND, une étude de terrain a été « commandée ». Cette commande d'étude repose sur une convention signée entre l'association Addiction Méditerranée et le Collège Coopératif de Provence (organisme de formation supérieure continue, préparant aux diplômes de l'encadrement dans les secteurs de l'intervention sociale et de l'animation socioculturelle).
Les deux structures s'engagent à coopérer pour la réalisation d'une étude de terrain entre octobre 2018 et juillet 2019 par 4 étudiants (cadres du secteur sanitaire et social) en DEIS (diplôme d'état d'ingénierie sociale).
Cette étude de terrain consistera en une enquête exploratoire sur les départements du Vaucluse et des Alpes-Maritimes, dont le cahier des charges conçu avec les étudiants a pour objectifs :

- D'élaborer (ou actualiser) un état des lieux des structures et des dispositifs de soins, de prévention, et de réduction des risques en matière d'usages de drogues,
- De repérer les actions de prévention, de réduction des risques et des dommages (RDRD), et de soins assurés par les CSAPA (Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie), les CAARUD (Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques chez les Usagers de Drogues), autres structures en addictologie, et les associations d'usagers et d'auto-support,
- D'identifier s'il y a lieu des dispositifs locaux mises en place,
- D'analyser les sources et les ressources documentaires disponibles,
- De hiérarchiser l'ensemble de ces éléments, en fonction du cadre d'analyse,
- De préconiser des ressources pour l'élargissement de l'enquête TREND.

Le tutorat fait l'objet de temps de travail mensuels entre la coordinatrice TREND-PACA et les étudiants, qui remettront leur rapport d'étude en juillet 2019, et le soutiendront dans le cadre de leur diplôme en septembre 2019.
L'intérêt de ce dispositif d'étude exploratoire est majeur pour la coordination TREND : il permettra en effet d'explorer les deux départements choisis pour l'extension et de fournir à la coordination un état des lieux argumenté et détaillé des sources et ressources utiles à l'enquête TREND. Mais aussi, il apportera le regard et l'analyse des 4 étudiants réalisant l'étude (qui sont tous des cadres professionnels de l'action sanitaire et sociale en PACA) sur le champ des drogues, et sur l'environnement institutionnel et politique de ce champ.

COORDINATION DU SITE ET PARTENARIATS LOCAUX

La coordination

Trois éléments constituent de véritable moteur à un travail de coordination régionale et de partenariats entre l'OFDT-PACA et les institutions, structures ou acteurs locaux :

- L'accueil de la coordination par l'association Addiction-Méditerranée : outre les excellentes conditions matérielles et techniques de l'accueil de la coordinatrice au siège de l'association, la direction d'Addiction-Méditerranée et l'ensemble des équipes constituent un véritable soutien aux dispositifs TREND-SINTES, en mettant leurs compétences et leurs connaissances au service de l'enquête et des nécessaires partenariats locaux. De surcroit, le Conseil d'administration et la directrice de l'association témoignent et affirment leur intérêt et leur soutien à la coordination régionale TREND-SINTES, autant qu'à l'OFDT.
- Le travail réalisé par Etienne Zurbach (coordinateur TREND-SINTES jusqu'en octobre 2017) pendant près d'une vingtaine d'années a non seulement assis des bases solides et pérennes pour l'OFDT en région PACA, mais aussi produit des savoirs et des relations précieux pour la continuité des dispositifs.
- L'inscription de la coordinatrice (Claire Duport) dans le champ de la recherche en sciences sociales sur les usages et les trafics de drogues, de même que ses activités de recherche-action avec les acteurs locaux de la RdRD liés aux usages et aux trafics de drogues, permettent d'élargir

l'enquête TREND à certains terrains d'enquête, mais aussi de générer de nouvelles collaborations notamment avec les chercheurs du champ des drogues en PACA et en France.

La valorisation de l'OFDT et des dispositifs TREND-SINTES

Un temps de restitution des résultats de l'enquête 2017 a été organisé en octobre 2018, à la cité des associations de la Ville de Marseille. Cette restitution publique, animée par Claire Duport et Clément Gérôme, a réuni une cinquantaine de professionnels du champ sanitaire, et de représentants institutionnels.

L'année 2018 est aussi plus particulièrement marquée par de nouvelles collaborations qui, à la fois viennent renforcer les contributions des structures locales aux dispositifs TREND et SINTES régionaux, à la fois apportent à ces structures les connaissances et les outils de l'OFDT. Ainsi, parmi d'autres exemples, l'ensemble des services de l'association Addiction Méditerranée se sont associés au dispositif d'analyse par CCM du Bus 31/32, ainsi qu'au dispositif SINTES de l'OFDT ; et le groupe SOS à Marseille, sollicité par la coordination, a rejoint le dispositif SINTES et mis en œuvre une formation à la collecte de produits, réalisée par la coordination TREND-PACA.

Le suivi des partenaires

Cette mission a été moins complexe qu'en 2017 (année de changement de coordinateur), même si le secteur souffre d'un taux très important de mobilité des professionnels, et de l'absence d'annuaire des structures et des professionnels à jour en PACA. Ainsi, les contacts et partenariats doivent sans cesse être renouvelés et mis à jour. Sur ce point, le DICADD13 est un soutient fiable, la responsable du dispositif (Anne-Gaëlle Perraïs) se rendant toujours disponible pour accompagner la coordination TREND.

De même, en l'absence de structure ou de dispositif réalisant une veille documentaire et de presse sur les questions de drogues en PACA, Béatrice Bessou, documentaliste, (sous la tutelle du CRES-PACA) a accepté de contribuer au dispositif TREND en réalisant cette veille de la presse locale.

Enfin, les contacts ont pu être renoués avec succès avec la préfecture de police des Bouches-du-Rhône, permettant la tenue du groupe focal « application de la loi ».

Et les partenariats institutionnels (ARS-PACA, Ville de Marseille) ou structurels (CSAPA, CAARUD et groupes d'auto-support) se poursuivent de manière collaborative et intéressante pour tous.

La participation ou l'animation de réseaux régionaux

Depuis septembre 2017, la coordination TREND-SINTES est associée à plusieurs réseaux régionaux :

- Le Comité RdR de la ville de Marseille, qui réunit l'ensemble des chefs de service et responsable des structures en addictologie de Marseille, et se réunit chaque trimestre sous la tutelle de Patrick Padovani, adjoint au maire chargé de l'hygiène, de la santé et du handicap,
- L'Instance collégiale régionale (ICR) du parcours Santé et addiction, sous la tutelle de l'ARS-PACA,
- Le groupe Prévention et RdRD du contrat local de santé 3, sous la tutelle du SSPH de la Ville de Marseille,
- L'organisation et la mise en œuvre de la « Quinzaine stupéfiante » (qui s'est déroulée du 9 au 23 mars 2018), avec un collectif de personnes travaillant auprès d'usagers de drogues en réduction des risques, prévention, santé sexuelle ou recherche, et/ou proposant des démarches d'approche communautaire ou d'éducation populaire,
- L'animation, avec Khadidja Sahraoui-Chapuis (responsable de l'association Réseaux13), une commission de travail titré « addictions-territoires-pratiques » dont l'objet est d'envisager les drogues dans leur globalité, afin de mieux connaitre les situations pour chaque territoire,
- L'animation, avec Elisabeth Frauger (directrice adjointe du CEIP-centre d'Addictovigilance PACA Corse), le groupe de travail n°2 du « Parcours santé et addictions » de l'ARS, sur l'« Observation des évolutions des pratiques et des usages ».

La coordination TREND-SINTES a également contribué aux réflexions sur le projet de salle de consommation à moindres risques (SCMR), porté par la Ville de Marseille, l'ARS, ASUD Mars Say Yeah, et l'ensemble des CAARUD de Marseille. Les ressources TREND ont été monopolisées, avec l'appui de la coordinatrice, pour la rédaction du projet.

Enfin, une convention de partenariat a été élaborée entre l'OFDT et l'association Bus 31/32 (CAARUD et CSAPA, festif et urbain), en lien étroit avec la coordinatrice SINTES en PACA. Cette convention dont l'enjeu est fort pour TREND-SINTES en PACA, va permettre à l'association Bus 31/32 de bénéficier des compétences et des apports de l'OFDT en matière d'analyses de produits, pour la mise en place du projet d'équipement et formation pour l'analyse par chromatographie liquide à haute performance par ultraviolet (HPCL-UV) que porte l'association Bus 31/32 en PACA.

Claire Duport, Coordinatrice régionale TREND SINTES

LE SEMAPHORE

Ambulatoire ▪ Hébergement d'urgence ▪ CSAPA référent

Une équipe pluridisciplinaire de 13 professionnels
psychologues, éducateurs spécialisés, assistantes sociales, médecin généraliste, médecin psychiatre, infirmiers, secrétaire, chef de service

EN 2018

775 PERSONNES ACCUEILLIES

8029 ACTES

L'équipe du Sémaphore a accueilli en 2018, 567 personnes. L'augmentation de la file active et des sollicitations (entourage et professionnels) se confirme cette année encore. L'évolution du contexte des drogues (nouveaux produits), l'environnement médical sur notre territoire et la précarisation croissante du public accueilli sont des défis auxquels notre service fait face.

DES PATIENTS POLYCONSOMMATEURS QUI VIEILISSENT

48% des demandes de consultation sont à l'initiative du patient ou de ses proches. Les demandes en provenance de nos partenaires sociaux, médicaux et médico-sociaux représentent 20% des adresses en vue d'une démarche de soins. Les orientations dans le cadre d'une mesure judiciaire s'élèvent quant à elle à 27%. Nous observons dans la file active que la proportion des personnes âgées de 50 ans et plus poursuit son ascension (25% en 2018, versus 20% en 2017). Cette année encore, pour la moitié des patients vus, l'alcool apparaît comme le produit posant le plus de problèmes, tandis que le nombre de personnes accompagnées pour usage de cannabis, d'opiacés, de cocaïne et pour une addiction sans substance sont en augmentation. Une grande proportion de ces patients peut être consommateurs de plusieurs substances.

LE SOIN NE SERAIT RIEN SANS L'ACCUEIL

Quand les personnes viennent au CSAPA, elles arrivent avec leur corps, leur psyché, leur souffrance, leur langage, leur maladie, leur culture et tout est là en eux, parfois morcelé, dispersé. Elles viennent nous demander : lien, écoute, soutien, retracer leurs histoires, mais aussi, des médicaments, des pansements, des prises de sang, des kits… Lorsque nous rencontrons quelqu'un qui arrive avec sa détresse, ses douleurs, ses questions, il s'agit d'accueillir la singularité des histoires, la densité de l'atmosphère, porter une attention aux gestes, aux regards, aux façons d'être pour que l'Autre puisse se reconnaitre, s'autoriser à se lier avec un professionnel, une équipe, et petit à petit, apprivoiser l'idée du soin.

Le Sémaphore est le CSAPA de Marseille. Il accueille et accompagne les personnes ayant une addiction et leur entourage dans le cadre de :

- **Une prise en charge pluridisciplinaire ambulatoire (consultations et ateliers collectifs)**
- **L'hébergement d'urgence en hôtel**
- **La mission CSAPA référent au Centre de détention de Tarascon**

Loin d'être un acte banal, l'accueil est un mouvement vers l'autre, qui se réfère à son sens originel puisé du latin colligere (cueillir) qui, en vieux français s'est transformé en « acoillir » qui signifiait : réunir, associer, être avec. Au Sémaphore, l'acte d'accueil est d'autant plus complexe et déterminant que le public qui passe la porte du centre de soins est dans une situation de précarité sociale et psychique plus importante qu'au niveau national (logement, ressources, emploi, comorbidités psychiatriques). Par la reconnaissance de l'Autre et de ses besoins les plus primaires, nos propositions d'hébergement d'urgence, de domiciliation, de tickets repas, d'accompagnement des bénéficiaires du RSA dans le cadre de leur CER, viennent soutenir la création du lien et donc du soin. Adapter ainsi notre « offre » aux spécificités de la population du territoire, contribue à la rencontrer, entrer en relation avec elle et donc à l'accueillir.

Le public reçu présente donc un cumul des difficultés qui peuvent être sociales, éducatives, sanitaires, ou liées aux discriminations. Cela exige de concilier plusieurs logiques d'intervention : santé, logement, mobilité, ressources financières, formation / emploi, environnement familial etc. La part des personnes ayant un salaire est minoritaire par rapport à celles bénéficiant des prestations sociales, ou sans ressources. Pour autant nous parlons de précarité en référence à la pluralité des dimensions sociales et en référence à une combinaison de facteurs comme l'instabilité, la discontinuité, l'incertitude, le manque de protection sociale, l'insécurité et la vulnérabilité économique. Tous ces aspects nous amènent à perpétuellement questionner voire modifier nos stratégies de soins et d'accompagnement.

METTRE EN SYNERGIE LES COMPETENCES « DANS » ET « HORS LES MURS »

Le soin que nous proposons, met en synergie toutes les professions qui ont pour mission de soulager, soigner, aider et accompagner. Cette pluridisciplinarité et le travail en réseau avec les différents acteurs (sanitaire, social, éducatif et judiciaire) trouvent de plus en plus de sens et de pertinence devant ces situations complexes. En effet, à l'image des multiples problématiques rencontrées chez les personnes en situation d'addiction (isolement, stigmatisation, souffrance familiale, psycho traumatisme, comorbidités somatiques et psychiatriques etc.), une diversité d'acteurs sont amenés à intervenir auprès d'elles. Articuler, mettre en réseau, coopérer sur la question des addictions est donc une nécessité, avec l'enjeu que chacun y trouve sa place, y compris et avant tout, les personnes que nous accompagnons. Cela nous amène à sortir davantage de nos murs, et le temps dévolu pour ce faire est indispensable.

Ainsi, au-delà des trois consultations avancées que nous assurons dans les CHRS et au SPIP, nos interventions « hors les murs » se développent, afin de mettre en place des « ponts » entre les différents acteurs et soutenir la fluidité des parcours. Il s'agit de se déplacer quand c'est nécessaire sur leur lieu de séjour (hébergement, hospitalisation) mais aussi selon les démarches engagées et les freins repérés (administrations, propriétaires…). Face aux problématiques logement / hébergement, nous sommes très impliqués dans les dispositifs portés par le SIAO comme la plateforme ADL et la commission d'inclusion « un chez soi ». Cette approche du « Logement d'abord » participe à l'amélioration de l'état de santé à long terme et de l'insertion sociale de ces personnes qui ont un passé souvent douloureux et délétère. Les patients qui ont pu accéder au logement via ces dispositifs nous disent éprouver un sentiment de sécurité, favorisant l'atteinte d'autres objectifs.

INVENTER DES TRAJECTOIRES DE SOINS AVEC CHACUN

Face à la saturation des services et les difficultés d'accès au soin (addictologique, psychiatrique) sur notre territoire, nous tentons de porter cette même logique du « hors les murs ». Le manque de médecins et de psychiatres se traduit à la fois par une plus faible capacité à orienter les patients vers les centres, par une augmentation des demandes de prises en charge qui nous sont adressées et par une difficulté quant au passage de relai à l'issue de la prise en charge. L'équipe s'est alors saisi des différents espaces d'échanges avec la médecine de ville (médecins, pharmaciens) afin de relever les articulations possibles. Aller à la rencontre des médecins généralistes et psychiatres permet d'expliciter le fonctionnement de chacun et de déterminer si des orientations et accompagnements mutuels sont possibles. Une dynamique partenariale avec les services de la psychiatrie du territoire est recherchée dans cette même logique, pour préparer une hospitalisation, pour alerter les équipes mobiles, pour favoriser un suivi au CMP etc.

Cette dynamique « d'aller vers » permet de s'adapter aux besoins des usagers et de leurs proches, en créant la souplesse nécessaire à l'invention de trajectoires de soins toujours individualisées et sans cesse réévaluées. Au-delà du parcours de santé, il s'agit de considérer les conditions et le parcours de vie, et de répondre aux besoins de plus en plus diversifiés, dans une vision partagée de la globalité de la personne.

C'est pourquoi, le CSAPA souhaite en particulier :

- Conserver l'objectif de prise en soins adaptée, individualisée, cohérente et coordonnée
- Poursuivre et développer la diversification de l'offre de soins, notamment au niveau des propositions groupales et des actions hors les murs
- Engager une réflexion collective sur la manière dont l'ensemble des professionnels aborde la RDRD dans notre CSAPA.
- Poursuivre le développement de la pratique des TROD (Tests Rapides à Orientation Diagnostic) auprès des usagers consommateurs de produits psychoactifs.
- Associer les usagers à la réflexion sur l'offre de soins à travers notamment des enquêtes de satisfaction, des réunions d'usagers
- Poursuivre le travail de réseau avec les partenaires extérieurs

Laurence Dorey, Chef de service

FOCUS SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES RELEVANT DE LA PLATEFORME D'ACCES DIRECT AU LOGEMENT

La plateforme « Accès Direct au Logement » est un dispositif pluridisciplinaire et interinstitutionnel. Il s'adresse aux personnes sans-abri pour qui aucune solution d'hébergement ou de logement sur le long terme n'est proposée ou ne peut aboutir en raison d'un ensemble de facteurs liés à l'errance. L'objectif de ce projet est de construire un accompagnement global prenant en compte les besoins de la personne dans tous les domaines et notamment celui de la santé. Ainsi, au moment de l'entrée en logement, les personnes sans-abri ou risquant de l'être se trouvent dans une situation de précarité lourde concomitante à des difficultés à faire reconnaître leurs droits (domiciliation, CMU, AME…), des structures de soins parfois inadaptées, des professionnels de santé qui se sentent démunis, la faible prise en compte des problématiques psychiques et des addictions etc. qui sont autant de facteurs complexifiant le recours aux soins. C'est pour cela, qu'Addiction Méditerranée a été sollicitée par le SIAO 13 (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) pour s'associer à ce projet en apportant son expertise en addictologie et en construisant l'accompagnement pluridisciplinaire de ces personnes accédant à un logement autonome. L'intervention du Sémaphore consiste donc à participer à l'évaluation des situations et des besoins des personnes, permettre l'accès aux soins, suivre et coordonner les trajectoires de soins (addiction, psychiatrie, somatique) des personnes accédant à un logement et souffrant d'addiction.

CHIFFRES CLES 2018

L'ACCOMPAGNEMENT AMBULATOIRE ET RDR

- 543 PATIENTS
- 27 PERSONNES DE L'ENTOURAGE
- 6547 ENTRETIENS

L'HEBGERMENT D'URGENCE

- 31 PERSONNES HEBERGEES
- 356 ENTRETIENS

L'ACTIVITE HORS LES MURS

- 44 ACCOMPAGNEMENTS EXTERIEUR
- 133 CONSULTATIONS AVANCEES

LES ESPACES COLLECTIFS

- 78 PERSONNES
- 208 ACTES
- 29 SEANCES

LE PARTENARIAT

- 75 RENCONTRES PARTENARIALES
- 9 JOURNEES DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

L'INTERVENTION AU CENTRE DE DETENTION DE TARASCON

- 205 PATIENTS
- 893 ENTRETIENS
- 4 GROUPES D'INFORMATION
- 25 ACTES

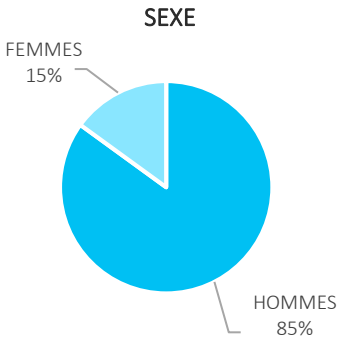

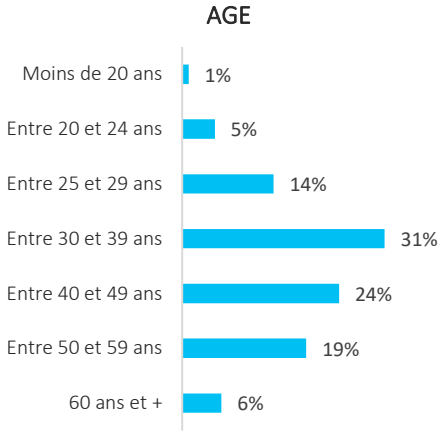

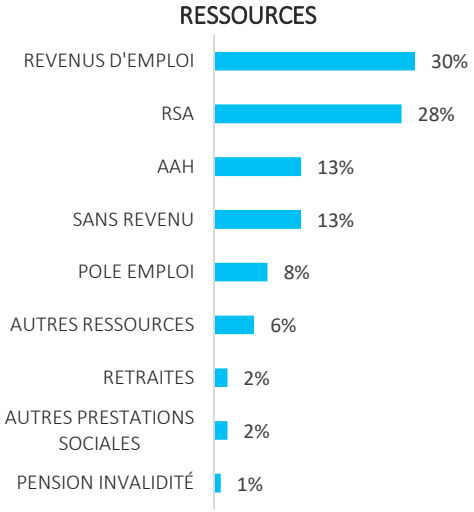

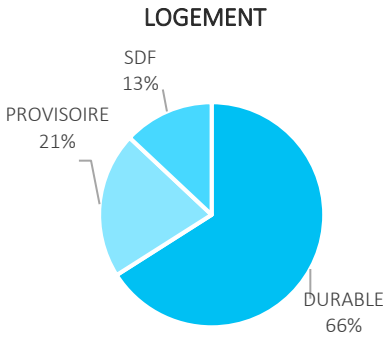

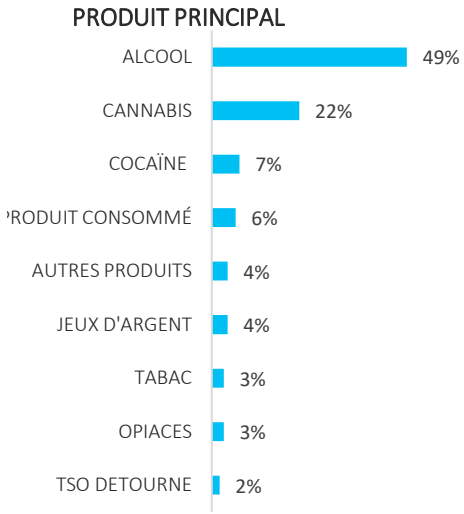

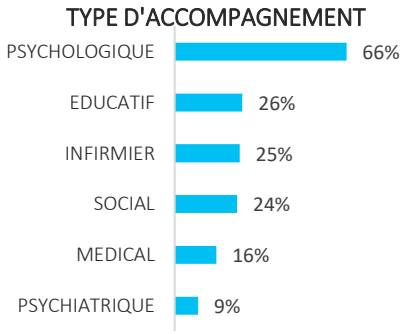

LE FIL ROUGE

Equipe Mobile de Prise en charge Parentalité Addictions

Une équipe pluridisciplinaire de 6 professionnels
psychologues, éducatrices spécialisées, infirmière, sage-femme, secrétaire, coordinateur

EN 2018

208 PERSONNES ACCUEILLIES

1580 ACTES

Le Fil Rouge prend en charge des femmes enceintes, futurs pères ou parents ayant une problématique addictive actuelle ou passée. Il intervient auprès de familles ou groupes familiaux, à la demande de professionnels de la maternité, de la périnatalité, de la protection de l'enfance, de l'addictologie, ou à la demande des parents eux-mêmes. Ses missions sont l'accès aux soins de l'addiction et l'accès aux soins psychiques, le soutien à la parentalité, la prévention des troubles somatiques et/ou psychiques chez les enfants ayant des parents souffrants d'addiction.

Le Fil rouge est un dispositif d'accueil parents/enfants appartenant au CSAPA de Marseille. Il propose :

- **Une prise en charge individuelle ou familiale pour les parents ayant un problème d'addiction et leurs enfants**
- **Des visites en présence d'un tiers**
- **Des ateliers collectifs**
- **Des actions de d'information et de formation**

LES PRISES EN CHARGE

Cette année le nombre de parents reçus est plus important que celui de l'année précédente à la fois dans les prises en charge Fil Rouge mais également dans les prises en charge « Visites en présence d'un tiers ». Pour rappel cette activité est devenue plus importante : le Conseil départemental nous ayant alloué une subvention correspondant à un mi-temps de psychologue.

Les caractéristiques démographiques ont peu évolué. Nous recevons toujours une majorité de femmes, ayant moins de 40 ans et consommant majoritairement alcool et cannabis, et de manière encore plus significative du tabac. Cette année nous avons reçu un public un peu moins précarisé socialement. Cette donnée est sûrement à corréler avec le fait que plus de personnes nous ont contacté en direct sans passer par une orientation d'un professionnel. Ces contacts directs concernent majoritairement des demandes d'information ou de prise en charge lors de grossesse.

Nous recevons au Fil Rouge des parents souvent éloignés du soin. Notre mission consiste à les accompagner vers des structures en addictologie, des services psychiatriques ou des lieux d'hospitalisations. Le nombre de consultations individuelles a augmenté significativement ainsi que les visites à domicile et les accompagnements extérieurs.

LE FIL ROUGE, C'EST AUSSI :

- Des actions auprès des professionnels : conseil technique, informations, formations, journée d'étude. En plus des rencontres régulières avec des professionnels dans le cadre de prise en charge en commun : Nous avons organisé notre journée d'étude annuelle qui a réuni 150 participants et qui avait pour thème : Prendre Soin de la Parentalité : Penser des dispositifs innovants. Nous avons également débuté en septembre un cycle de cinq sessions de quatre jours de formation à destination des sages-femmes du département et de structures en addictologie, l'objectif étant de créer une dynamique de réseaux (projet financé par l'ARS).
- Une participation à des instances partenariales et des groupes de recherche régionaux et nationaux : Réseau Méditerranée, Groupe Etude Grossesse et Addiction (GEGA), à des journées d'études : Nous sommes intervenus aux Journées de la Société Française de médecine périnatale qui se sont déroulées à Marseille.
- Une activité de recherche, l'accueil de stagiaires nationaux (Psychologue social de la Santé) et européen : Accueil d'un responsable de structure en addictologie de la ville de Milan, d'une Travailleuse Sociale allemande dans le cadre d'Erasmus +.

PERSPECTIVES

Nous poursuivons et intensifions le travail d'accompagnement autour de la grossesse, et de la périnatalité d'autant plus que nous avons saisi l'opportunité du départ de notre infirmière, pour recruter une sage-femme. Ce choix de professionnel signe notre volonté de nous investir beaucoup plus encore dans la prise en charge des femmes enceintes et des jeunes mamans.

Nous avons répondu à un appel à projet de l'ARS sur le tabac et obtenu des subventions pour mener des actions en maternité et centre maternel (Maternité Beauregard, Centre Maternel Maelis) pour prendre en charge sur le plan tabacologique des femmes enceintes et leur entourage.

Dans le domaine de la formation nous allons poursuivre les sessions à destination des professionnels de la périnatalité et de l'addictologie. Nous allons étendre ces formations au département du Var et du Vaucluse. Il est prévu quatre sessions de quatre jours sur les deux départements.

Nous allons également nous investir dans un projet européen Eramus+ avec des professionnels européens (italiens et tchèques) sur la thématique de la prise en charge des femmes en addictologie.

Notre objectif premier, qui trouve sa déclinaison dans toutes ces actions est de soutenir les compétences parentales, de prévenir les troubles de l'attachement, les risques de maltraitance et les séparations précoces quelles que soient les modalités d'exercice de cette parentalité en situation d'addiction : grossesse, périnatalité, adolescence, parentalité empêchée du fait d'un placement…

Le Fil Rouge, huit ans après sa création, avec une équipe stabilisée et motivée, remplit pleinement sa mission d'accès aux soins et de soutien à la parentalité. Il a su diversifier et faire évoluer ses propositions de prise en charge. Le dispositif est de plus en plus reconnu et sollicité par les professionnels ayant en charge des parents souffrant d'addiction ou des enfants de ces mêmes parents. Son expertise est reconnue au-delà de Marseille et du département : nous avons été sollicités à plusieurs reprises pour accompagner des équipes d'autres départements ou régions qui souhaitaient réfléchir à la problématique addiction/parentalité et/ou créer un dispositif qui prendrait en charge ces parents.

Olivier Thomas Coordinateur Psychologue

CHIFFRES CLES 2018

LA FILE ACTIVE

115	PARENTS : 97 + 18 (VISITES EN PRESENCE D'UN TIERS)
14	ADULTES DE L'ENTOURAGE
79	ENFANTS : 51+ 28 (VISITES EN PRESENCE D'UN TIERS)

LES PRISES EN CHARGE

1280	CONSULTATIONS AU FIL ROUGE
874	DONT CONSULTATIONS INDIVIDUELLES
165	DONT CONSULTATIONS ENFANTS, ENTOURAGE
138	DONT ACTES ATELIERS
103	DONT ACTES VISITES EN PRESENCE D'UN TIERS
188	VISITES A DOMICILE
112	ACCOMPAGNEMENTS EXTERIEURS
49	NOMBRE D'ATELIERS
259	NOMBRE DE VISITES EN PRESENCE D'UN TIERS

LE PARTENARIAT

13	CONCERTATIONS, SYNTHESES, PRESENTATION DE SITUATION – 25 PROFESSIONNELS
50	FORMATION, INFORMATION – 315 PROFESSIONNELS
13	RENCONTRES PARTENARIALES – 81 PROFESSIONNELS

REPARTITION DE LA FILE ACTIVE

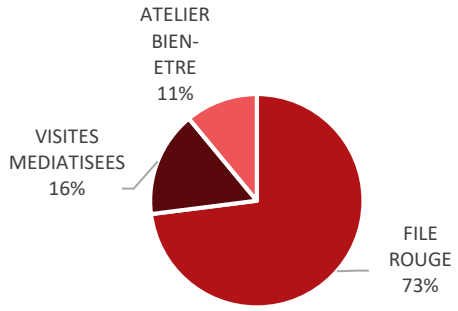

L'activité de prise en charge au Fil Rouge est diverse, elle concerne la prise en charge individuelle, les ateliers collectifs, les visites en présence d'un tiers, et elle concerne dans la majorité des cas des situations familiales.

121 situations familiales (107 en 2017) dont :

- 89 situations Fil Rouge

50 nouvelles situations (56%)
46 situations en périnatalité (52%) : 16 situations de grossesse (18%) – 14 situations avec bébé entre 0 et 1 an – 16 situations avec bébé de 0 à 3 ans)
61 personnes de l'entourage

- 19 situations de visites en présence d'un tiers *(18 adultes et 28 enfants)*
- 13 situations atelier Bien-Etre *(femmes venant uniquement à l'atelier)*

SEXE

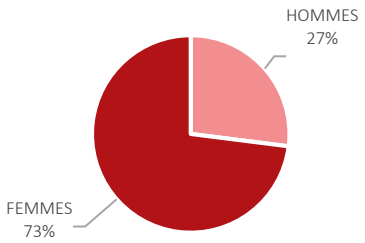

AGE

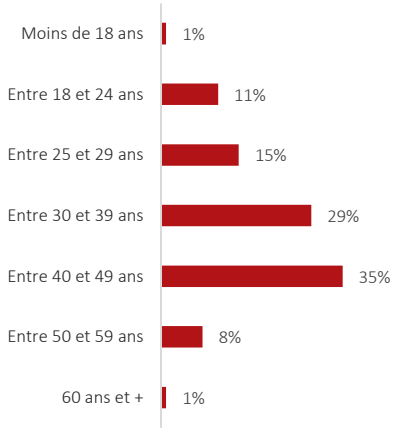

AGE DES ENFANTS

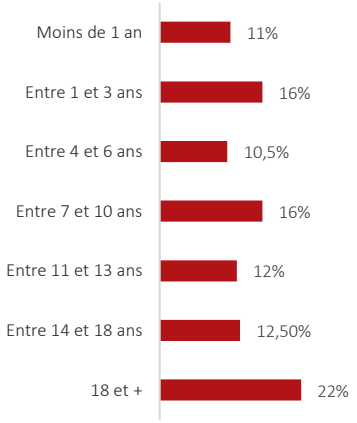

RESSOURCES

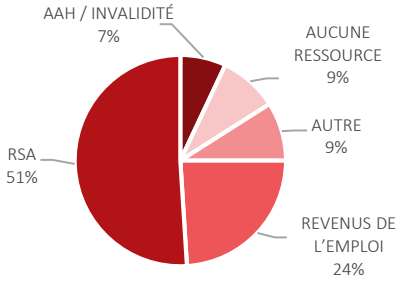

PRODUIT PRINCIPAL

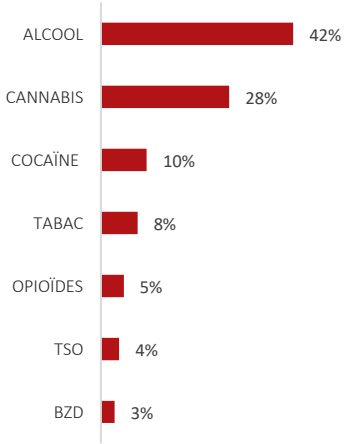

PRODUITS CONSOMMÉS

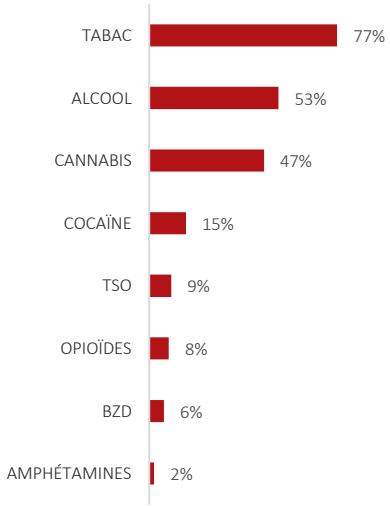

LOGEMENT

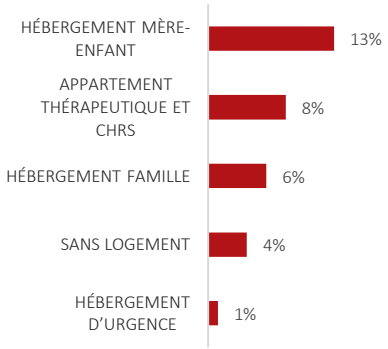

ORIGINE DE LA DEMANDE

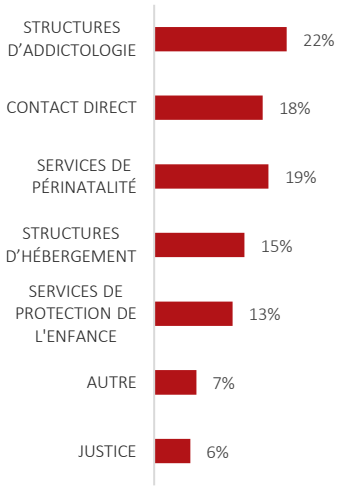

SUIVI SPÉCIALISÉ

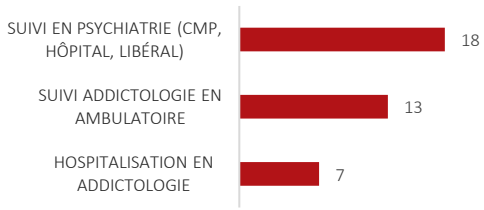

Par ailleurs…

Nous avons initié au Fil Rouge 17 suivis en tabacologie.

Les enfants

15 situations de grossesse

112 mineurs, 31 majeurs (143 enfants)

Mesures d'assistance éducative :

29 mesures de placement et 27 mesures AEMO

**Les chiffres sont calculés sur la file active Fil Rouge hors Visites en présence d'un tiers et ateliers soit 89 personnes*

JAM

CJC ▪ Intervention Précoce

Une équipe de 5 professionnels
psychologues, infirmier, secrétaire, coordinateur

EN 2018

640 PERSONNES ACCUEILLIES

1429 ACTES

L'activité du Jam, Consultation Jeunes Consommateurs, s'articule autour de 3 modes d'intervention :

- La Consultation au sein de nos locaux, qui accueille des jeunes de 11 à 25 ans, leur famille et les professionnels qui les accompagnent.
- L'Equipe Mobile : Depuis de nombreuses année le JAM est intervenu dans des MECS, des foyers PJJ auprès des jeunes et/ou des professionnels en proposant des consultations avancées auprès des jeunes et de leur famille, ainsi qu'un travail d'analyse des pratiques des professionnels. Pendant trois ans (2015 à 2017) nous avons développé à la demande de l'ARS ce mode d'intervention sur cinq centres sociaux des quartiers nord et de Marseille. En 2018 cette action s'est pérennisée sur le mode d'une Equipe Mobile dont le périmètre est aujourd'hui tout Marseille (voir plus loin).
- La Permanence Addiction au TGI de Marseille.

NOS MISSIONS

Certains attendent de nous des réponses à leurs questions, d'autres souhaitent un soutien dans leur parcours adolescent ou dans leurs missions de parents ou de professionnels éducatifs. Pour quelques rares autres, la consultation au JAM est une tentative d'échapper à certains diagnostics inquiétants et la rencontre avec un psychologue peut favoriser une orientation adéquate.
L'équipe, composée de psychologues et d'un infirmier, tente de se situer au plus près des demandes des personnes qu'elle reçoit, que ces demandes soient formulées ou non.
L'équipe remplit ainsi différentes missions :

- Évaluation
- Orientation
- Accompagnement psychothérapeutique
- Consultation familiale
- Analyse des pratiques et groupes de travail avec les professionnels

JAM est la Consultation Jeunes Consommateurs de Marseille. Ouverte à tous, elle propose aux jeunes et à leur entourage :

- **Des consultations au JAM**
- **Une équipe mobile**
- **Une permanence au Tribunal de Grande Instance de Marseille**
- **Des actions de soutien aux professionnels (sensibilisation, analyse de la pratique etc.)**

A la lecture des chiffres de l'année 2018, nous notons une augmentation significative du nombre de personnes reçues (393 versus 308 en 2017) et du nombre d'entretiens (+241) par rapport à l'année précédente. Cette augmentation s'explique en partie par le déploiement et la mobilité de l'équipe, mais pas uniquement. Ce qui augmente également c'est le nombre d'entretiens par personne reçue, ce qui signe une implication plus importante des personnes dans leur prise en charge. Ce que l'on remarque cette année c'est :

- Une augmentation de la population féminine (24% soit +10%) dont les problématiques sont complexes. En effet, au-delà de leurs consommations qui souvent dépassent le cannabis, elles se situent dans des questionnements identitaires et des modalités relationnelles qui les mettent en difficulté. Ces jeunes filles s'engagent dans des suivis thérapeutiques dont on peut mesurer les effets à long terme.
- Une majorité (60%) de personnes reçues ayant moins de 20 ans.
- Une prévalence toujours aussi importante du cannabis comme produit principal qui motive le recours à la CJC (65%). Les autres produits étant par ordre de grandeur le tabac, la cyberaddiction, l'alcool, les psychostimulants. Si le tabac est peu à l'origine de la demande de prise en charge (9%), il est présent chez la majorité des personnes

qui consultent pour le cannabis et les autres substances psychoactives. D'où l'importance de développer des modalités d'aide au sevrage tabagique.

- Une variété de sources d'orientation à l'origine de la demande pour un rendez-vous à la consultation : 32 % sont orientés par les partenaires sociaux, 28% par la justice, 10% par le milieu scolaire et universitaire, 24% émanent de la famille ou des jeunes eux-mêmes. Ces chiffres traduisent le travail de partenariat effectué tout au long de l'année par les professionnels du JAM auprès des professionnels des structures sociales, de la Justice et de l'Education Nationale
- Une demande de soutien en augmentation de la part des familles. Ces familles nous les recevons à la consultation dans nos locaux mais aussi dans nos permanences « hors les murs ». Ces consultations permettent de repérer ce qui se tisse entre le jeune et sa famille et de mettre en avant la qualité du lien qui existe. Les parents sont souvent démunis pour faire face à ces changements adolescents qui peuvent être difficiles à vivre pour eux. Ils se trouvent alors en difficulté pour représenter une référence identificatoire stable et structurante. On voit alors (re)apparaitre la question : « Qu'est-ce qu'être parent ? comment être parent ? » « Comment penser séparément dans un espace commun qu'est celui de la famille ? ». Nous les rencontrons également lors de séances collectives (groupe de paroles, Café Parents) mis en place par nos partenaires. Lors de ces rencontres la dimension informative, conseils, guidance parentale sont primordiales. Ces rencontres collectives peuvent déboucher sur des demandes de consultations pour les parents ou pour leur enfant.

L'ACTIVITE EQUIPE MOBILE

Au sein des secteurs Nord et Est/Sud-Est, la mobilité du JAM se développe à partir des quatre consultations avancées bimensuelles, situées, dans le Nord, au centre social Saint-Gabriel et au centre social de l'Agora, toutes les deux dans le 14e arrondissement, et dans le Sud, au centre social de la Capelette (13010) et au sein de la maison pour tous des Hauts de Mazargues (13009). Outre le fait de recevoir des jeunes et des familles sur ces consultations, nous nous déplaçons à présent pour rencontrer les jeunes au sein de leurs établissements scolaires, de leurs lieux de vie (foyers ASE et PJJ) ou de formation. Nous les recevons en entretien individuel, plus rarement en groupe, en fonction des demandes et des besoins que nous identifions. Ces interventions ont lieu de manière ponctuelle ou sous la forme de permanences régulières, en fonction des situations et des demandes des professionnels. Nous poursuivons le travail avec les équipes au sein même de leurs institutions et continuons à développer notre partenariat avec les structures accueillant des jeunes et des familles. Nous travaillons particulièrement à nous implanter sur les 15/16ème arrondissements et dans certains quartiers du centre-ville ainsi qu'à nous développer sur les arrondissements où nous sommes déjà présents, notamment dans les 9ème, 10ème et 11ème.

LES GROUPES INTER-STRUCTURES

Depuis 2015, le JAM organise des rencontres dans ses locaux avec des professionnels de différentes structures pour leur permettre de parler et d'élaborer autour de situations qui les amènent à s'interroger ; le but étant d'accompagner au mieux des jeunes pouvant consommer ou présentant des comportements qui inquiéteraient ces professionnels. Nous avons ainsi rencontré en des temps différents trois groupes de professionnels : les infirmières et les assistantes sociales de l'Education Nationale ; les animateurs et responsables jeunes/familles des centres sociaux ; les éducateurs et responsables de service de foyers PJJ et ASE. Si le groupe avec les infirmières et les assistantes sociales existe depuis quatre ans, les deux autres groupes ont débuté en 2017. Nous avons fait le constat que les problématiques rencontrées étaient comparables et surtout qu'il pouvait être enrichissant pour tous de partager les expériences, les questions et les trouvailles de chacun. Nous avons donc proposé à l'ensemble des professionnels avec lesquels nous étions en contact de participer au groupe de travail « Jeunes, conduite à risque et consommation » qui se rassemble 5 fois dans l'année. Le nombre de participants nous a mené à proposer deux groupes distincts.

Les premières séances ont rendu compte de l'intérêt que les professionnels avaient de rencontrer d'autres fonctionnements et structures, parfois sur un même arrondissement, permettant ainsi d'envisager d'éventuels partenariats. Sont présents dans ces groupes : 13 professionnels (AS, IDE) de 10 établissements scolaires, 5 éducateurs de 3 structures d'accueil d'adolescents et jeunes adultes, 11 animateurs de 8 centres sociaux, 2 psychologues de la PJJ et une AS d'un service d'urgence.

LES INTERVENTIONS AUPRES DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE (PJJ) : UN PARTENARIAT RICHE

Nous poursuivons nos actions en direction de la PJJ (auprès des jeunes et des équipes) dans différents établissements de Marseille : UEHC Chutes Lavie (13013,) UEMO Chutes Lavie (13013), CEF Nouvel Horizon (13013), CEF Les Cèdres (13009) ainsi qu'à l'EPM.

LA PERMANENCE ADDICTION TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE MARSEILLE

321 personnes ont été reçues par les psychologues du JAM Consultation Jeunes Consommateurs (contre 371 sur la même période en 2017), soit une diminution de 15% de la file active). La totalité des personnes reçues ont été orientées par les délégués du procureur, contre 98% l'an passé. Nous n'avons plus aujourd'hui d'orientations provenant d'autres services (APCARS, JAP). Les rappels à la loi ne sont quasiment plus proposés par la justice (1% en 2018 contre 3% en 2017), les ordonnances pénales ont un peu diminué (15% contre 24% en 2017) tandis que les compositions pénales augmentent (84%

contre 70%). Concernant les orientations, la préconisation de stages de sensibilisation a augmenté (67% en 2018 contre 47% en 2017), de même que l'orientation vers des structures spécialisées en addictologie (32% en 2018 contre 19% en 2017). L'essentiel des convocations qui nous sont adressées reste lié à une consommation de cannabis (88%), tandis que les consommations d'alcool, de cocaïne, de stéroïdes et d'ecstasy ne représentent que 12%. Ces chiffres sont sensiblement semblables à ceux de 2017. Il est de même pour la répartition des âges : les moins de 26 ans étant, comme en 2017, majoritairement rencontrés (55%).

Le fonctionnement de cette permanence est dépendant de la politique pénale. Les personnes reçues le sont essentiellement dans le cadre du pré-sentenciel, et pour des consommations du cannabis. Nous souhaiterions que le recours à la consultation soit plus fréquent pour les consommations autres que le cannabis (cocaïne, alcool).

PERSPECTIVES POUR 2019

Concernant la consultation dans nos locaux, nous allons vraisemblablement être contraints d'augmenter le temps d'ouverture. Les demandes de plus en plus nombreuses, le temps dédié insuffisant (3 demi-journées) rallongent les temps d'attente pour obtenir un premier rendez-vous (3 semaines).

La question de la prise en charge du sevrage tabagique doit être une priorité de l'année à venir.

Nous souhaitons poursuivre les consultations avancées déjà mises en place et nous implanter au mieux au sein des territoires où elles se trouvent. Cela nous amènera d'une part à développer nos interventions extérieures, auprès des jeunes, des familles et des professionnels au sein des centres sociaux et des structures rattachées à l'Education Nationale, à l'ASE et à la PJJ et, d'autre part, à poursuivre notre participation aux comités et rencontres autour de la santé des jeunes sur le territoire afin de maintenir notre visibilité auprès des professionnels. Une attention particulière se fera sur le centre-ville, et le 15ème arrondissement (ouverture récente d'une permanence au sein du centre social à Saint Louis). Par ailleurs, nous continuerons nos interventions au sein des structures citées précédemment, avec lesquelles nous sommes partenaires. Enfin, nous souhaitons développer notre partenariat avec les structures que nous avons rencontrées en 2018 et relancer celles qui font l'objet d'un partenariat ancien. L'objectif est aussi d'élargir notre partenariat avec les structures psycho-médicosociales (structures d'insertion, d'hébergement, CMP etc.).

Olivier Thomas Coordinateur Psychologue

CHIFFRES CLES 2018

FILE ACTIVE DE LA CJC

- 319 JEUNES
- 74 PERSONNES DE L'ENTOURAGE

L'ACTIVTE DANS LES LOCAUX DU JAM

- 745 CONSULTATION AVEC LE JEUNE
- 98 CONSULTATIONS AVEC L'ENTOURAGE
- 52 ENTRETIENS FAMILIAUX

L'ACTIVITE EQUIPE MOBILE

- 104 JEUNES
- 20 PERSONNES DE L'ENTOURAGE
- 190 CONSULTATIONS AVEC LE JEUNE
- 13 CONSULTATION AVEC L'ENTOURAGE
- 10 CONSULTATIONS FAMILIALES

LES INTERVENTIONS COLLECTIVES A L'EXTERIEUR

- 20 GROUPES DE JEUNES – 101 JEUNES
- 17 GROUPES DE PARENTS – 67 PARENTS

LE PARTENARIAT

- 78 GROUPES DE SOUTIEN - 191 PROFESSIONNELS
- 99 RENCONTRES - 293 PROFESSIONNELS

LA FILE ACTIVE PERMANENCE AU TGI

- 321 PERSONNES

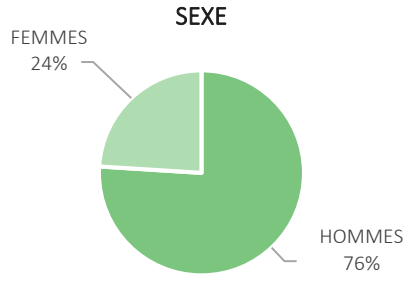

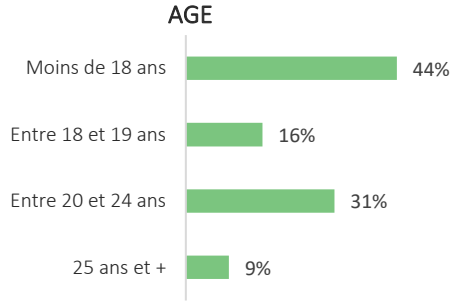

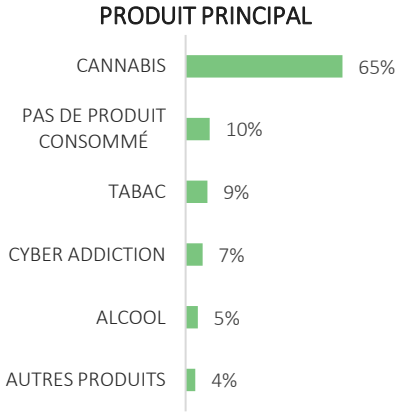

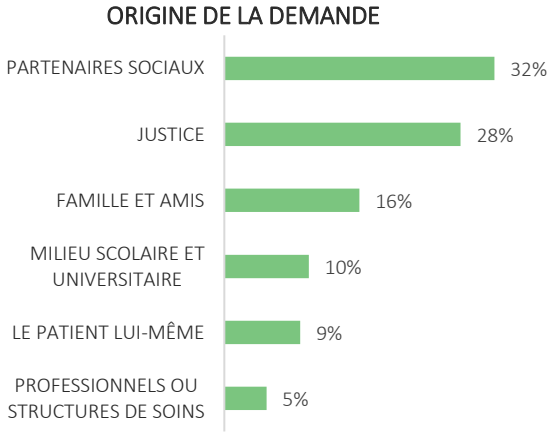

BAÏTA

AT ▪ Service de suite ▪ Accompagnement sur le logement

Une équipe de 3 professionnels
éducateurs spécialisés, coordinatrice, en lien avec l'équipe pluridisciplinaire du Sémaphore

EN 2018

28 PERSONNES ACCUEILLIES
1130 ACTES

Quelques éléments ont marqué de manière significative l'activité du service, durant l'année qui vient de s'écouler :

UNE AUGMENTATION DES DEMANDES D'APPARTEMENT THERAPEUTIQUE

Tout d'abord, l'augmentation croissante des demandes d'hébergement en appartements thérapeutiques (98 en 2016, 147 en 2017, plus de 200 en 2018), nous conduit à nous interroger sur l'évolution du profil de notre public et ses besoins, mais, également en amont, de procéder à un petit retour en arrière sur l'histoire de ces dispositifs. Les appartements thérapeutiques ont vu le jour au sein des centres de soins spécialisés en toxicomanie, inaugurant une offre différente de celle des CTR (Centres Thérapeutiques Résidentiels, anciennes post cures), dont la proposition de soin résidentiel s'appuyait essentiellement sur la vie en collectivité. Proposant un accueil et un accompagnement individuels, les appartements thérapeutiques ont connu un succès considérable à une époque où les parcours de vie des sujets toxicomanes étaient très marqués par la maladie, les hospitalisations, la vie carcérale, l'errance. De fait, vivre en collectivité a fini par devenir insupportable pour beaucoup de ces personnes. Les demandes étaient donc déjà importantes et le passage en addictologie a contribué à les faire augmenter toujours davantage, d'année en année.

En effet, les dispositifs d'accueil et de soin, spécialisés en alcoologie n'ont jamais proposé à leur public ce type de prestations. L'offre proposée jusqu'alors par les ex CSST exclusivement aux personnes toxicomanes, s'est étendue, de fait, aux personnes alcoolo dépendantes qui s'en sont saisie, et qui ont trouvé, dans cette forme d'accompagnement « serré », une réponse adaptée aux spécificités de leurs problématiques (rapport et dépendance au « produit alcool », précarisation croissante du fait d'une judiciarisation de l'usage d'alcool : délits routiers, violences conjugales, ruptures familiales et professionnelles, isolement…).

Baïta est le service d'hébergement thérapeutique et d'accès/maintien dans le logement de Marseille :

- **Accompagnement médico-socio-éducatif dans 10 appartements thérapeutiques**
- **3 temps collectifs : le brunch du lundi matin, l'Atelier Créations hebdomadaire, les réunions autour de « la participation et la collaboration des personnes accueillies et accompagnées »**
- **Service de suite et de maintien dans le logement**
- **Participation aux commissions d'intégration au dispositif « Un Chez Soi d'Abord »**

Les demandes d'hébergement en appartements thérapeutiques qui nous sont adressées aujourd'hui émanent, pour 80% d'entre elles, de ces mêmes personnes, de leur entourage et des structures qui les reçoivent : CSAPA, CARRUD, structures sociales, CHRS, établissements sanitaires (sevrage, soins somatiques et psychiatriques…).

« A l'heure où la politique du « logement d'abord », semble être devenue une priorité (légitime) des pouvoirs publics, bon nombre de personnes se sentant dans l'impossibilité « psychique » et sociale, d'occuper un logement de manière autonome, nous adressent des demandes d'hébergement, mais aussi et surtout, des demandes d'accompagnement soutenu. »

Ces modalités d'accueil et de prise en charge semblent donc, plus que jamais, répondre à de réels besoins. Aussi, nous ne pouvons que nous interroger sur l'absence de moyens supplémentaires octroyés à ce type de dispositif, depuis maintenant de nombreuses années et regretter de devoir répondre négativement à autant de demandes.

UNE HAUSSE DE L'ACTIVITE, CONSEQUENCE D'UN BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT SOUTENU

Le nombre de personnes accueillies (28) est identique à celui de l'année précédente, parmi elles, 13 personnes ont été hébergées en 2018 (12 en 2017). Le nombre d'actes réalisés cette année est de 1130 (1276 en 2017). Il semble, à première vue, avoir baissé, cependant, le travail s'est effectué avec un mi-temps d'éducateur spécialisé en moins depuis le mois de septembre 2017, ce qui nous ramène donc à une augmentation de l'activité par rapport au temps de travail dédié (2,5 ETP d'éducateurs spécialisés) pour 10 appartements, le service de suite, l'animation des temps collectifs, l'accompagnement au maintien en logement autonome.

L'analyse que nous avons faite précédemment sur l'augmentation des demandes et l'évolution du profil des personnes qui nous sollicitent nous conduit directement au deuxième élément marquant de l'année : une hausse du nombre d'actes individuels et collectifs réalisés. Le public que nous accueillons et pour lequel nous poursuivons l'accompagnement une fois le relogement effectué requiert, du fait de certaines spécificités, un accompagnement à la fois individuel et collectif très important. Il s'agit essentiellement d'usagers d'alcool actifs et l'objectif premier est souvent de leur proposer une prise en charge adaptée à leur mode d'usage. Cela signifie donc de proposer un accompagnement qui doit leur permettre à la fois :

- D'investir un lieu, de « l'habiter »,
- De se (re)familiariser avec les gestes du quotidien,
- De se (re)lier à un environnement social : accéder aux droits, rompre avec un isolement chronique et installé depuis longtemps,
- De retrouver une capacité à se projeter dans l'avenir : projet de relogement autonome, d'emploi, de restauration de liens familiaux…),

Tout ceci, en maintenant pour beaucoup une consommation d'alcool régulière.

Cet accompagnement, qu'il nous faut repenser et adapter, pour chaque personne, parfois même plusieurs fois pour la même personne en fonction des événements de la vie, demande une présence importante, des rendez-vous réguliers et plus nombreux, car il s'agit aussi pour nous, d'être vigilants à la question de la réduction des risques et des dommages que peuvent entrainer une consommation d'alcool régulière. La visite de l'éducateur référent, une fois par semaine, à domicile est souvent très attendue, mais il n'est pas rare, dans les périodes d'alcoolisation massive, que ces visites doivent s'effectuer plusieurs fois par semaine. Parfois même, lorsqu'une hospitalisation (sevrage, problèmes somatiques) est organisée, l'éducateur rendra visite à la personne plusieurs fois par semaine et travaillera avec elle, de retour en appartement. C'est souvent la condition pour que l'hospitalisation s'effectue dans de bonnes conditions et soit menée à son terme…
Faire le choix de « permettre » et « d'accompagner » des personnes en appartements thérapeutiques avec leurs usages, c'est aussi accepter de modifier nos pratiques et de les adapter aux besoins de celles-ci : les temps collectifs, qu'ils se déploient sur le versant de la convivialité, de la création, de l'accès à la culture ou encore de la participation/collaboration des personnes accueillies, contribuent largement au rétablissement du Sujet. Ils peuvent, pour certain(s), s'apparenter à des sortes d'espaces transitionnels (entre le « dedans » et le « dehors » de l'institution), redonnant confiance à chacun en ses capacités (individuelles et relationnelles), et en ses compétences personnelles. Cela, les usagers de Baïta l'ont bien compris et c'est pourquoi les actes collectifs ont considérablement augmenté cette année (337 actes en 2018, 259 en 2017).

LA PARTICIPATION ET LA COLLABORATION DES PERSONNES ACCUEILLIES : DE L'USAGER « PATIENT » A L'USAGER « CITOYEN »

A partir de la loi 2002 et des obligations qui en découlaient, nous avons décidé à Baïta, de proposer une instance de travail, composée de toutes les personnes accueillies et accompagnées par le service, des professionnels qui y interviennent, ainsi que de la chargée de projet, ayant pour mission de mettre en œuvre et accompagner cette démarche au sein de l'association.

> *« L'objectif principal est d'impliquer le plus possible, et de manière collective, les usagers, dans l'élaboration du projet de service et dans son évolution, et par extension, dans la dynamique associative. »*

Les temps collectifs proposés, faisant partie intégrante des accompagnements, comme nous l'avons vu précédemment, et dans l'organisation desquels les usagers sont toujours très impliqués, ont permis progressivement l'émergence d'une dynamique de groupe au sein du service. Celle-ci a largement contribué à la mise en place de ce dispositif.

Ainsi, l'année 2018 a marqué pour les personnes accueillies et accompagnées, et pour l'équipe, l'enclenchement réel de cette démarche, faisant désormais partie intégrante de la vie de notre dispositif et des modalités de travail de ce dernier. Le groupe des « Sphinx Navigant » (c'est ainsi qu'il a décidé de se nommer) s'est réuni durant l'année 2018 selon les suivantes :

- Une réunion toutes les six semaines, en soirée, pour que les personnes qui travaillent puissent y participer. Celle-ci a lieu dans la salle d'atelier de l'association
- L'animation est assurée par un binôme, usager/professionnel, décidé en début de réunion, ce même binôme est chargé de rédiger le compte rendu et de l'afficher sur le tableau du service destiné aux communications.
- L'ordre du jour et la date de la prochaine réunion est décidé par le groupe au terme de la réunion et sont inscrits à la fin du compte rendu.
- Le groupe est ouvert : vient qui veut et quand il le souhaite

Plusieurs thèmes ont été abordés lors de ces séances de travail :

- Des informations sont transmises aux participants sur le fonctionnement de l'association, les changements et les

évolutions ; c'est l'occasion pour eux de questionner ce fonctionnement et de faire remonter leurs questions aux responsables institutionnels le cas échéant.

- Des idées sont amenées pour faire évoluer le projet de service ainsi que des propositions quant aux accompagnements collectifs et individuels.
- Certaines personnes ayant développé des compétences personnelles à l'intérieur de l'association ou à l'extérieur, proposent d'en faire bénéficier l'ensemble des usagers.
- Un sous-groupe s'est constitué pour penser et rédiger un projet autour de la récupération et rénovation de meubles visant à aider à l'installation des personnes hébergées qui partent vers un relogement autonome. Ce projet a été présenté à une fondation pour une demande de financement.
- Un travail vient de s'enclencher pour retravailler ensemble les documents « officiels » : livret d'accueil, contrat de séjour, règlement de fonctionnement. L'expérience et le parcours des uns et des autres (usagers et professionnels) doivent permettre de rédiger des documents qui se rapprochent le plus possible des besoins réels et de les soumettre de manière régulière, à la critique, afin qu'ils ne soient pas figés mais toujours en évolution.

Enfin, une personne accueillie et la coordinatrice de Baïta participent au groupe projet de la Fédération Addiction à Paris : « Savoirs expérientiels et parcours d'usagers ». Cette réflexion et ce partage d'expériences, avec d'autres usagers et professionnels, d'autres régions, viennent largement nourrir la dynamique, autour de ces questions, au sein de notre groupe.

L'ATELIER CREATION : MUSIQUE !

"Le pouvoir de la musique commence là où s'arrête celui des mots." Richard Wagner

Après la session d'art plastique, qui s'est poursuivie de Janvier à Juin 2018, avec Catherine Burki, sur le thème de « l'habiter » et qui a donné lieu à une exposition publique en juin 2018, les participants à l'atelier Création se sont plongés, pour la première fois, dans l'univers de la création musicale. Ce projet a débuté le 11 septembre 2018 et s'est achevé le 21 décembre 2018. 15 séances ont eu lieu avec 7 participants. Il a été mené par Jeff Aroni, technicien du son et musicien et Dominique Zavagli, éducatrice spécialisée à Baïta. Il a consisté à la réalisation de morceaux de musique prenant en compte la Sensibilité et les goûts musicaux des participants. Après avoir défini ensemble un style musical (écoute, analyse et échange autour de ce thème), plusieurs morceaux de musique ont été réalisés.

Chaque participant a pu produire de la matière musicale avec sa voix, son corps ou à partir du matériel mis à disposition (synthétiseurs, boite à rythme, instruments traditionnels). A l'aide de micros et capteurs il a été également possible d'enregistrer des ambiances sous forme de « parcours sonore » selon le thème de l'atelier. Cette matière a été enregistrée, organisée, arrangée de façon à donner un morceau musical rapidement écoutable.

« Mettant volontairement de côté l'approche technique et théorique de la musique, l'accent a été mis sur une approche ludique et artistique ; l'objectif était de faire de la musique ensemble… »

Ainsi, cet atelier a permis aux participants de :

- Développer la créativité de chacun et découvrir l'outil d'expression qu'est la MAO (Musique Assistée par Ordinateur)
- S'exprimer à travers une activité artistique
- Sortir de son quotidien et avoir un accès à la culture en exerçant une activité artistique
- Développer sa capacité de concentration
- Se fixer des objectifs et les atteindre
- Découvrir son propre sens de la mélodie et du rythme.

L'objectif final que nous nous étions fixés a été atteint. Il a été possible de finaliser ce projet par la production d'un CD audio qui sera proposé à l'écoute du public lors de l'exposition de juin 2019, et, très certainement sur les ondes de quelques radios locales.

LES PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2019

- Consolider le dispositif d'appartements thérapeutiques en termes de capacité d'accueil et de moyens d'accompagnement.
- Poursuivre le développement des accueils collectifs et notamment, reprendre les sorties culturelles dans les musées et au stade Vélodrome.
- Faire du travail collectif avec les personnes accueillies, un espace de créativité pouvant participer à la dynamique du projet de service, à son développement, et en lien avec les autres groupes des autres services, contribuer à l'évolution du projet associatif.
- Développer le réseau partenarial œuvrant du côté du logement (DALO, bailleurs…).
- Obtenir des moyens qui nous permettraient de reprendre le projet laissé en suspens, fin 2017, sur l'accompagnement des personnes en situation de logement autonome et dont les problèmes d'addiction mettent en péril le maintien sur leur logement.

Sandra Bernardi, Coordinatrice

CHIFFRES CLES 2018

L'HEBERGEMENT EN APPARTEMENT THERAPEUTIQUE

- **13** PERSONNES HEBERGES
- **3** PERSONNES SORTIES EN RELOGEMENT AUTONOME
- **702** ENTRETIENS
- **7** PERSONNES RECUES POUR UNE CANDIDATURE
- **210** VISITES A DOMICILE

SERVICE DE SUITE ET MAINTIEN DANS LE LOGEMENT

- **18** PERSONNES ACCOMPAGNEES
- **91** ENTRETIENS
- **33** VISITES A DOMICILE

LES ESPACES COLLECTIFS

- **26** PARTICIPANTS
- **337** ACTES
- **69** SEANCES

PARTENARIAT ET ECHANGES DE PRATIQUES

- **23** RENCONTRES PARTENARIALES ET RESEAUX
- **10** GROUPES ECHANGE DE PRATIQUES
- **35** CONCERTATIONS / SYNTHESES

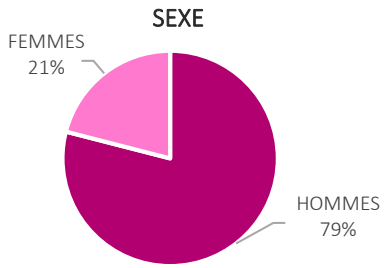

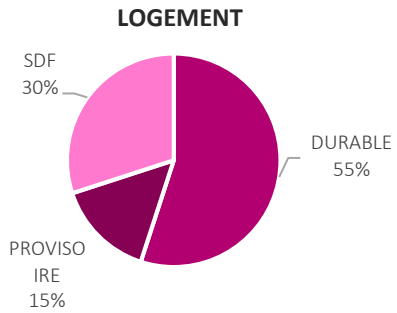

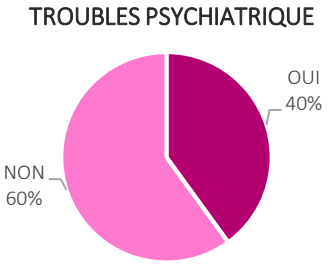

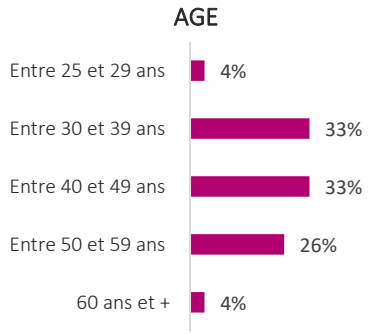

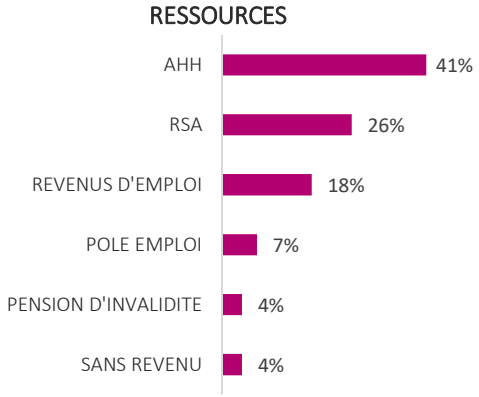

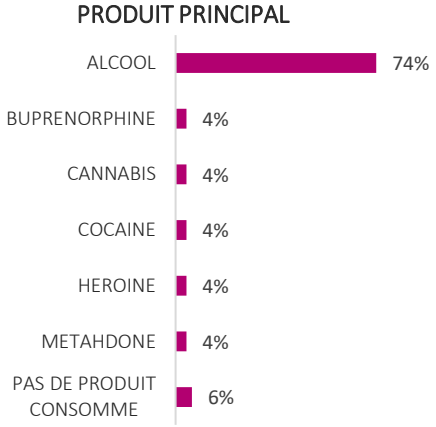

L'ENTRE-TEMPS

CSAPA ▪ AT ▪ CJC ▪ Intervention Précoce

Une équipe pluridisciplinaire de 9 professionnels
psychologues, éducateurs spécialisés, médecin généraliste, infirmière, chargée de prévention, secrétaire, chef de service

EN 2018

498 PERSONNES ACCUEILLIES
3914 ACTES

En 2018, nous avons reçu 498 personnes - 335 dans le cadre du CSAPA, 144 au sein de la Consultation jeunes consommateurs et 19 familles. La file active continue d'augmenter, ainsi que l'activité (3914 actes en 2018 versus 3580 en 2017), se stabilise mais demeure importante avec comme corollaire une charge de travail conséquente. Nous écrivons depuis plusieurs années déjà que l'équipe a atteint, à proprement parler, une taille critique et que des moyens supplémentaires s'avèrent indispensables pour répondre à la complexité des situations des personnes qui s'adressent à nous.

UNE NOUVELLE CONSULTATION AVANCEE A MARIGNANE

Même s'il ne nous est plus possible de nous situer dans une perspective de développement ambitieux, la dynamique de déploiement engagée depuis plusieurs années sur le territoire s'est conclue enfin cette année par l'installation d'une consultation avancée à Marignane. Malgré le soutien de l'équipe de la politique de la ville, la mise en place en a été retardée en raison de la difficulté d'avoir à disposition des locaux pour nous accueillir. La charge de travail pour le moment n'entrave pas l'engagement de l'équipe et son investissement mais il nous faut demeurer attentif à l'équilibre d'une équipe qui peut se trouver menacé et l'expérience du travail en institution soignante nous indique bien à quel point cet équilibre est toujours quelque chose de précaire.

UNE DIVERSIFICATION DES ACTIVITES DANS LE CADRE DES ATELIERS COLLECTIFS

La créativité de l'équipe, toujours à l'œuvre, a donné lieu à la création de deux ateliers : un atelier culinaire dont le projet avait été élaboré il y a longtemps déjà (et que l'aménagement des locaux a rendu possible). L'autre atelier, innovant, s'est construit autour de l'équithérapie en partenariat avec un centre équestre du territoire. Ces ateliers reposent sur le désir des professionnels, et sont axés sur la notion de plaisir éprouvé dans l'activité.

L'Entre-temps intervient sur le territoire de l'Ouest Etang de Berre. Il assure les missions suivantes :

- **Accompagnement ambulatoire pour les personnes ayant une addiction et pour leur entourage (consultations et permanences sur les communes du territoire)**
- **Ateliers collectifs**
- **Hébergement d'urgence à l'hôtel et en Appartement Thérapeutique (5 places)**
- **Consultation Jeunes Consommateurs**
- **Prévention et Intervention précoce auprès des jeunes, adultes, entourage et professionnels**

Ils offrent une réelle plus-value en articulant à la fois la question des problématiques individuelles et leur traitement possible à partir de ce qui est partagé dans le groupe et le collectif. Ils offrent la possibilité d'expérimenter le lien à l'autre dans le groupe, de créer du lien social sachant que l'addiction peut précisément rompre le lien. Depuis leur création, nous pouvons aisément démontrer que ces pratiques en ateliers produisent des effets thérapeutiques et des changements certains dans la vie des patients.

CONSACRER DU TEMPS AUX PATIENTS

Nous considérons l'addiction comme une solution à des souffrances, à des douleurs qui étaient déjà là avant l'engagement des patients dans une addiction. La question qui oriente notre pratique peut se formuler ainsi : comment peuvent-ils construire d'autres solutions quand celle-ci s'est révélée suffisamment efficace pour tenir à distance les douleurs et les traumas ? L'arrêt ou la perspective d'arrêt de leur addiction fait courir le risque de voir la menace se rapprocher.

Certains patients peuvent dire :

> *« Je ne sais pas ce qu'il y a là derrière -mon addiction- Je ne sais pas ce que je vais découvrir ».*

Il faut bien souvent beaucoup de temps pour qu'ils envisagent de faire bouger le rapport aux substances qui s'est installé. Quand nous y parvenons le travail commence, ils peuvent engager leur parole, aborder leur histoire. Nous y retrouvons toute une série de souffrances : des violences indicibles, de la maltraitance, du rejet, abandon, des traumas sexuels, des deuils impossibles à élaborer. Nous avons alors la tâche de traiter avec eux ce qui leur est tombé dessus, ce qu'ils ont traversé pour retrouver de nouveau le chemin de la vie. Cependant ils peuvent répéter à leur insu ce qui a entravé leur vie et jouer la carte contre eux-mêmes. Quelques phrases recueillies lors des entretiens en témoignent. Une patiente nous disait :« Je suis attendue nulle part, ce que l'on pourrait traduire également par l'absence de place dans la vie, reprenant à son compte, l'absence d'amour et de désir vécue dans la relation à ses parents. D'autres patients disent autrement cette absence de place à occuper dans le monde et ce qui a marqué leur destin : « J'aurais pu ne pas venir au monde, ne pas exister, de moi je m'en fous… ».

Cette conception de l'addiction qui sous-tend notre orientation de travail nécessite de se constituer un allié précieux : le temps, le temps à consacrer aux patients. Nul ne peut prédire le temps qu'il faudra pour dénouer les symptômes, se préoccuper enfin de son corps, de sa santé, accéder à une existence plus pacifiée, construire ou reconstruire une vie sociale, accéder à un hébergement et l'investir comme un lieu à soi, pour y vivre. Une grande majorité de nos patients demandent un étayage soutenu et constant.

> *« Est-il nécessaire de rappeler que le soin des addictions constitue un travail de longue haleine qui nous confronte à la chronicité, à la répétition, parfois sans fin, des crises ? »*

Même s'ils sont pris en charge depuis de nombreuses années, des points de fragilité demeurent, des moments de crises peuvent surgir et remettre en cause la stabilité qu'ils ont réussi à maintenir pendant un temps. Nous essayons de construire avec eux des points d'appui solides pour éviter ces moments de crise, atténuer les effets dévastateurs et ravageant d'un possible passage à l'acte, seul recours pour s'extirper d'une souffrance autrement intraitable.

ASSURER LA CONTINUITE

Ces points d'appui peuvent porter sur les activités de la vie les plus quotidiennes. Nous pouvons mettre en œuvre un ensemble de démarches qui visent le maintien dans le logement, pour éviter les ruptures de droits (allocations, CMU…). Nous les encourageons à se rendre aux consultations spécialisées, et nous proposons de les y accompagner quand leur situation le nécessite. Cette pratique qui pourrait être qualifiée de véritable travail de fond dans notre prise en charge vise à assurer de la continuité, y compris en s'articulant avec les partenaires du territoire, pour contrer la discontinuité qui a pu marquer leur vie et elle prévient également la répétition des ruptures.

FACILITER LA RENCONTRE DE NOUVEAUX PUBLICS

L'Entre-temps a toujours été mobilisé par une activité de prévention ample et riche associant une grande diversité de partenaires. L'équipe dans son histoire a souvent été confrontée à la difficulté de trouver un équilibre entre les activités de prévention et celles du soin. Ces dernières années et ce, de manière structurelle, nous y sommes tout de même parvenus. Un grand nombre de projets étaient construits et mis en œuvre par un binôme chargé de prévention-soignant. La réorganisation de l'activité de prévention au sein de l'Association, qui étend son activité très largement sur le département et l'augmentation constante de notre file active nous amène aujourd'hui à repenser à nouveau nos modalités de travail. Nous devons demeurer attentifs aux besoins des partenaires, à l'évolution des pratiques sur le territoire et adapter nos réponses. Cette réflexion et ces préoccupations partagées par l'équipe tiennent à la nécessité de maintenir notre inscription sur le territoire et la position du CSAPA considéré comme un pôle-ressources. Nous porterons, cette année, une attention particulière aux structures qui accueillent un public jeune en développant des projets spécifiques qui pourront donner lieu à des orientations vers la CJC. En observant notre file active et en croisant cette observation à notre connaissance du territoire, nous faisons l'hypothèse qu'en dehors des publics sous-main de justice, des jeunes engagés dans des pratiques de consommations problématiques ou addictives pourraient être accueillis au sein de la CJC et si besoin, bénéficier de nos offres de prise en charge. Cependant, pour qu'une orientation aboutisse il s'avère crucial de construire avec les partenaires des relations étroites et des modalités d'accompagnement qui tiennent compte de la situation des jeunes et notamment du fait qu'ils ne demandent pas toujours de questionner leurs consommations, de les réguler ou d'y mettre un terme.

POURSUIVRE L'INNOVATION ?

Pour évoquer ici les perspectives, la position du service comme pôle-ressources pour les partenaires de terrain et institutionnels (communes, direction de la politique de la ville, CISPD pour lequel nous sommes référents sur la thématique addiction) doit trouver logiquement sa reconnaissance en lui conférant officiellement le statut de CSAPA. Il nous faut relancer ce projet et solliciter nos correspondants de l'ARS pour donner ces assises au dispositif. Au risque de le répéter, il s'avère aujourd'hui indispensable de disposer de moyens supplémentaires pour absorber la charge de travail déjà assumée par l'équipe et poursuivre la dynamique du service qui s'est toujours engagé dans des projets nouveaux et innovants.

Alain Madiouni, chef de service de l'Entre-temps

CHIFFRES CLES 2018

L'ACCOMPAGNEMENT AMBULATOIRE

- 332 PATIENTS
- 8 PERSONNES DE L'ENTOURAGE
- 3324 ENTRETIENS

L'HEBERGEMENT (URGENCE ET AT)

- 3 PERSONNES HEBERGEES
- 91 ENTRETIENS

LA CONSULTATION JEUNES CONSOMMATEURS

- 144 PATIENTS
- 11 PERSONNES DE L'ENTOURAGE
- 332 ENTRETIENS

LES CONSULTATIONS AVANCEES

- 76 PERSONNES ACCUEILLIES
- 227 CONSULTATIONS

LES ESPACES COLLECTIFS

- 34 PARTICIPANTS
- 167 ACTES
- 43 SEANCES

LA PREVENTION ET L'INTERVENTION PRECOCE

- PERSONNES SENSIBILISEES
- PROFESSIONNELS SENSIBILISES OU FORMES

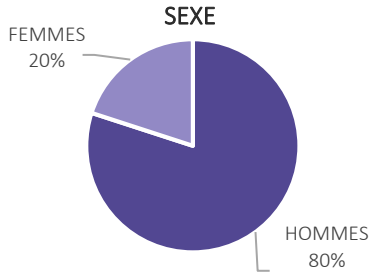

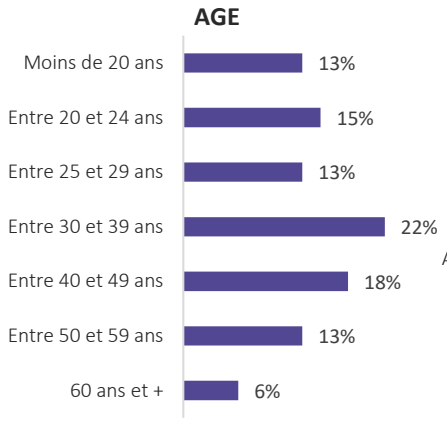

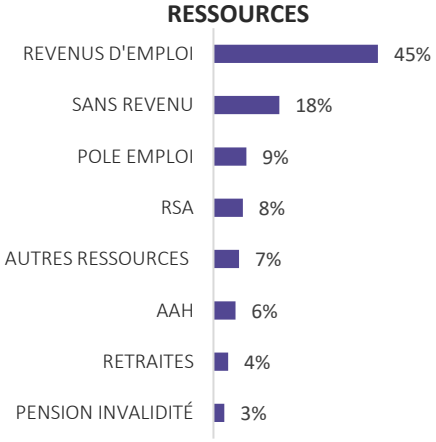

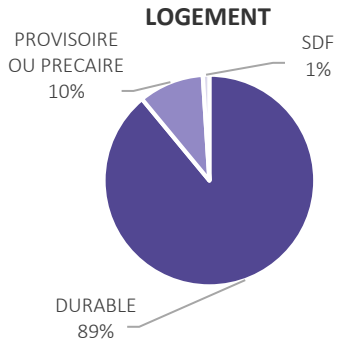

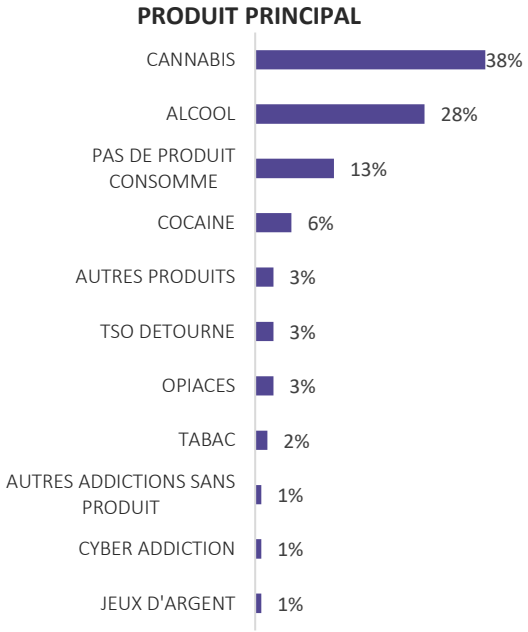

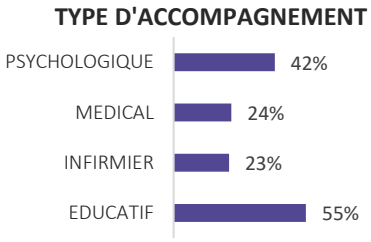

TREMPLIN

CSAPA ▪ AT ▪ CJC ▪ Intervention Précoce

Une équipe pluridisciplinaire de 14 professionnels
psychologues, éducateurs spécialisés, assistants sociaux, médecin, infirmière, agent d'accueil, secrétaire, factotum, chef de service

EN 2018

494 PERSONNES ACCUEILLIES
3151 ACTES

Tremplin intervient sur le territoire du Pays d'Aix. Le CSAPA assure les missions suivantes :

- **Accompagnement ambulatoire pour les personnes ayant une addiction et pour leur entourage**
- **Des consultations au Pôle humanitaire**
- **Hébergement en Appartement Thérapeutique (11 places)**
- **Consultation Jeunes Consommateurs (centre-ville, Pertuis, maison d'arrêt de Luynes)**
- **Ateliers collectifs**
- **Prévention et Intervention précoce auprès des jeunes, adultes, entourage et professionnels**

ET POURQUOI PAS L'ERGOLOGIE ?

Chaque année un nouveau bilan naît. Cependant, mis à part, d'éventuels nouveaux projets, les missions d'un CSAPA se déroulent dans une continuité stable et logique.

Nous pourrions décrire le travail de chaque professionnel dans l'exercice de son métier ainsi que l'approche transdisciplinaire que nous évoquions en détail dans l'introduction du rapport 2017.

En effet nous pensons qu'il serait intéressant de développer une approche ergologique de l'activité de travail en CSAPA. Nous pouvons aisément constater que la transdisciplinarité produit des connaissances nouvelles dans le domaine des addictions. Souvent, lorsque des situations complexes apparaissent, et que l'empathie et la prise de recul sont essentielles à l'analyse et la compréhension des problématiques de l'usager, nous pouvons entendre : « pas de souci ils savent faire ». Cette petite phrase met en relief le « savoir » d'une équipe, ce savoir difficile à décrire et à saisir. Il y a manifestement au sein des équipes d'addictologie un savoir qui naît de la rencontre des professionnels, nommée transdisciplinarité, et de la rencontre avec les personnes accueillies. Cette rencontre dépasse celle de l'entretien individuel, de la thérapie de groupe, ou des ateliers.

L'ergologie peut être un outil adapté pour analyser cette production de connaissance. Cette discipline, issue de la volonté de s'intéresser et mieux comprendre le rapport humain à l'activité de travail et à ses évolutions propose une démarche où la transdisciplinarité est centrale. Elle donne une place et une part égale aux différents savoirs en considérant que les mieux placés pour parler du travail en sont les protagonistes eux-mêmes. Cette démarche propose une mise en dialogue des savoirs pour produire des connaissances autour d'un dispositif appelé : «Dispositif Dynamique à 3 Pôles » « (DD3P).

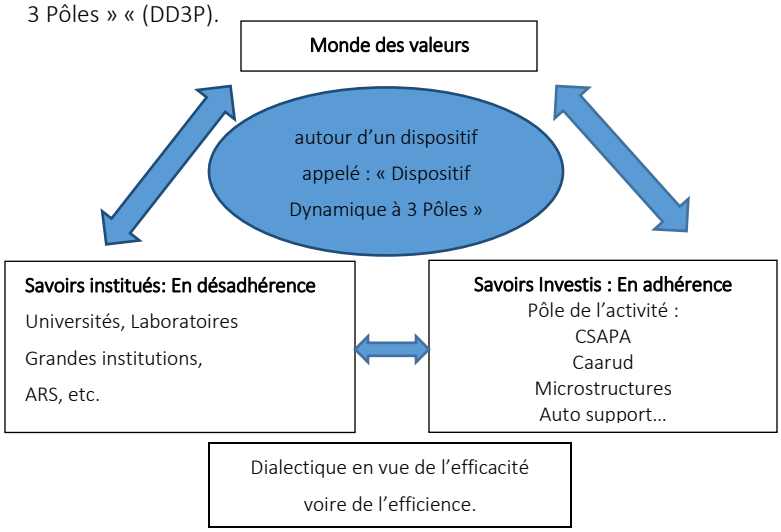

Il serait intéressant de mutualiser ce projet de recherche dans plusieurs structures.

UNE ACTIVITE CJC EN DEVELOPPEMENT

Avec la CJC de Pertuis nous animons quatre consultations avancées. La CJC avancée sur la Maison d'arrêt de Luynes se poursuit, autour de deux consultations : les mineurs et les jeunes majeurs. La collaboration positive avec la Maison d'arrêt et les différents services a permis de relancer l'accueil des mineurs en lien avec les services de la PJJ. Les financements restent cependant fragiles.

La CJC avancée en centre-ville d'Aix, Allée Ruffinus, s'organise sur deux demi-journées par semaine. Il faut noter que les orientations « justice », et notamment les classements avec orientation, représentent toujours un tiers de la file active aujourd'hui.

La CJC avancée de Pertuis, installée au sein de l'Espace Départemental des Solidarités (EdéS), a bien démarré.

Une réflexion sur ce dispositif d'accueil est en cours notamment autour de l'idée de la création d'un pôle CJC qui pourrait, en plus des missions dévolues au dispositif, proposer un travail autour de la parentalité et pourquoi pas de la thérapie familiale.

De façon générale le CSAPA reste un pôle ressource sur la thématique des addictions sur le territoire Aixois en direction des différents partenaires. Plus précisément, il s'agit d'être en relation avec les structures qui développent des actions de prévention. Nos interventions ponctuelles en direction de groupes de jeunes restent possibles et à renforcer en lien avec le Service Approches.

UN PARTENARIAT TERRITORIAL.

Le travail partenarial est quant à lui très bien illustré par le comité de coordination des trois CSAPA et le CAARUD de territoire qui se réunit de façon trimestrielle. Il s'accompagne d'une coordination clinique autour d'usagers qui entretiennent des liens avec nos différentes structures. Nous pouvons compléter cette illustration non exhaustive par notre participation au conseil d'administration de l'ALPA (Association Logement Pays d'Aix).

UNE CLINIQUE COMPLEXE

Cependant, comme nous le disions l'an dernier, si le signifiant « addiction » peut réduire à un noyau commun comportemental toutes les distinctions cliniques connues, il est essentiel de penser le nécessaire souci de repérage de la structure clinique de l'accueilli. La psychose y devient une comorbidité psychiatrique, qui ne pourra être prise en charge que dans le cadre d'un partenariat *ad hoc*. Cette comorbidité psychiatrique est en nette augmentation. Nous pouvons observer, pour ces accueillis et leurs demandes, un mouvement de vases communicants entre structures de soins en addictologie et structures psychiatriques classiques, dont l'accès est toujours plus limité. Ainsi la complexité des profils accueillis se traduit, entre autres choses, par des temps de consultation médicale plus longs. Le mi-temps médical de notre médecin addictologue est largement saturé.

Il est à noter que les Obligations de Soins représentent une part importante de la file active de l'accueil ambulatoire. Cette composante questionne nos pratiques et demande sans doute, une réflexion sur les modalités d'accueil et la clinique associée.

AVEC LES PERSONNES HEBERGEES

En ce qui concerne le travail autour des hébergés dans les neuf appartements thérapeutiques (AT), l'accent est mis sur le sens du projet thérapeutique co-construit avec l'hébergé. Comme l'année dernière les différentes situations ont montré de nouveau que la préparation à l'accès futur à un mode d'hébergement autonome ou à un nouveau mode de vie collectif adapté à la situation de la personne demande souvent davantage de temps que les douze mois initialement prévus.

Une réorganisation interne, travaillée en équipe, nous permet d'améliorer les accompagnements. Cependant le travail très important nécessaire à cette activité d'accompagnement, demande à être complété par un poste éducatif à temps plein.

LES ATELIERS : UN VRAI SUCCES AUPRES DES PERSONNES ACCUEILLIES

Les ateliers collectifs d'écriture, d'informatique, et l'atelier « femme » restent un point fort des activités proposées aux accueillis et aux hébergés. Cela est complémenté dans la rubrique « les Autres Ateliers » par la randonnée pédestre, les sorties culturelles, le jardinage, la cuisine et la toute nouvelle activité, la spéléologie en partenariat avec le Comité Départemental de Spéléologie des Bouches du Rhône.

Le CSAPA poursuit sa proposition de séance de sophrologie. Ces accompagnements de sophrologie personnalisés s'inscrivent donc comme un support au soin ou une appropriation d'outils permettant de réduire les tensions qui bloquent l'accès à l'observation de soi et à la parole.

Jean-Marc Garcia, chef de service de Tremplin

CHIFFRES CLES 2018

L'ACCOMPAGNEMENT AMBULATOIRE

- **286** USAGERS
- **34** PERSONNES DE L'ENTOURAGE
- **1980** ENTRETIENS

L'HEBERGEMENT (AT)

- **17** PERSONNES HEBERGEES
- **377** ENTRETIENS

LA CONSULTATION JEUNES CONSOMMATEURS

- **141** USAGERS
- **31** PERSONNES DE L'ENTOURAGE
- **398** ENTRETIENS

LES CONSULTATIONS AVANCEES

- **93** PERSONNES ACCUEILLIES
- **183** ENTRETIENS

LES ESPACES COLLECTIFS

- **99** PARTICIPANTS
- **396** ACTES
- **69** SEANCES

LA PREVENTION ET L'INTERVENTION PRECOCE

- PERSONNES SENSIBILISEES
- PROFESSIONNELS SENSIBILISES OU FORMES

SEXE

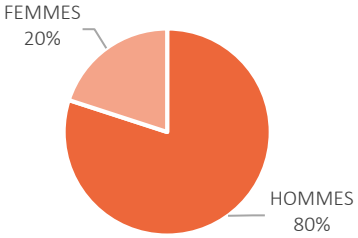

AGE

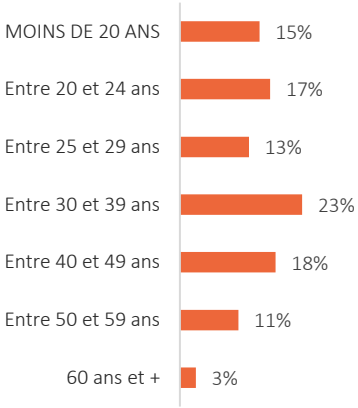

RESSOURCES

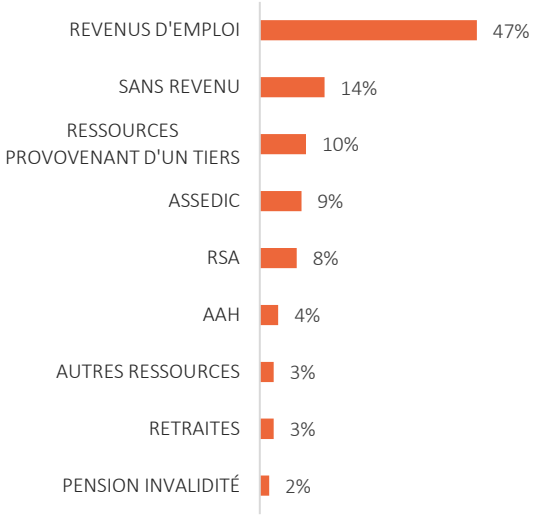

LOGEMENT

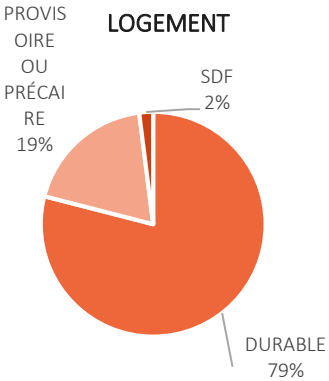

PRODUIT PRINCIPAL

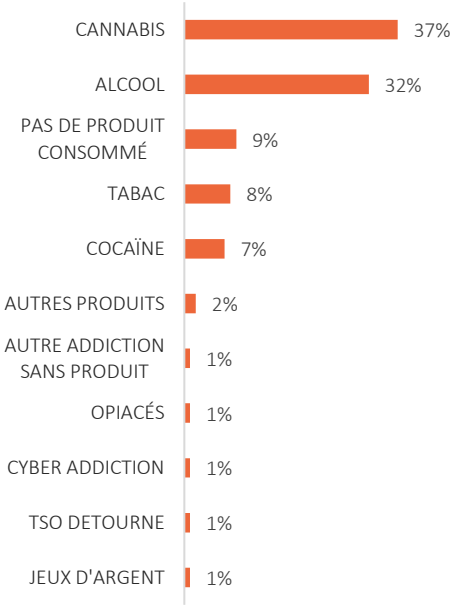

TYPE D'ACCOMPAGNEMENT

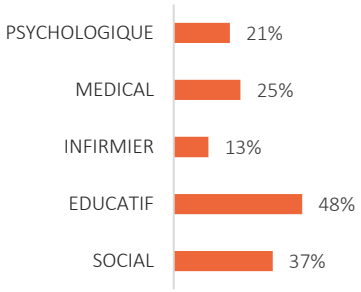

LE SEPT

CSAPA ▪ CJC ▪ Prévention

Une équipe pluridisciplinaire de 11 professionnels
psychologues, assistante sociale, médecins généralistes, médecin psychiatre, infirmiers, chargée de prévention, secrétaire, chef de service

EN 2018

592 PERSONNES ACCUEILLIES

4421 ACTES

Le Sept est le CSAPA d'Aubagne. Il propose aux personnes ayant une addiction et à leur entourage :

- **Un accompagnement ambulatoire (consultations, ateliers collectifs et groupe de parole)**
- **Une Consultation Jeunes Consommateurs**
- **Ateliers et groupes de paroles**
- **Prévention et Intervention précoce auprès des jeunes, adultes, entourage et professionnels**

Habitée par un engagement associatif fort, l'équipe du CSAPA Le Sept poursuit ses missions premières : Accueillir, faciliter l'accès aux soins à toutes personnes en demande présentant une problématique addictive avec ou sans produit, proposer une approche globale, médicosociale du soin s'appuyant sur une équipe pluridisciplinaire.

L'équipe observe une évolution de la file active en 2018. Nous sommes amenés à prendre en charge des situations de plus en plus complexes tant au niveau des conduites addictives (polyconsommations avec pratiques d'injection, précocité de l'âge des premières consommations et prises de risque, dépendance à la cocaïne, mésusage des médicaments opioïdes…) qu'au niveau psychologique avec des comorbidités associées (état dépressif, d'anxiété généralisée, schizophrénique, troubles bipolaires…) De plus, les patients s'inscrivent dans un contexte de vulnérabilité sociale (problématiques conjugales et familiales, de handicap, de solitude) et de précarité (nomadisme, sans ressources économiques, endettement, difficultés à finir les fins de mois, à se nourrir…) Les patients témoignent quotidiennement de la difficulté à mener des démarches administratives et à trouver des interlocuteurs directs face à la dématérialisation des services publiques. Les délais importants entre les rendez-vous ne répondent que partiellement aux problématiques des patients et impactent considérablement le projet de soins. Ces situations nécessitent un accompagnement plus rapproché et efficient entre prise en charge médicale, psychologique et sociale.

Afin de faire face à ce contexte, le CSAPA a pendant six mois choisi d'orienter selon le lieu d'habitation les premières demandes vers un centre spécialisé plus proche et de maintenir l'accueil aux personnes habitant Aubagne et le Pays de l'Etoile.

STRATEGIES INDIVIDUELLES : DES PRISES EN CHARGE DIVERSIFIEES

PREVENIR LES PRATIQUES A RISQUE, FACILITER L'ACCES AUX SOINS

Ainsi notre approche de réduction des risques a évolué au-delà de la distribution de matériels stériles d'injection et de la délivrance de TSO. Nous proposons depuis début janvier **des dépistages VIH et VHC**. Ce nouvel espace d'accueil et de réduction des risques représente un premier pas vers le soin pour les personnes usagères de drogues, une accroche pour les personnes en obligation de soins. C'est également un moment propice à l'éducation thérapeutique, à la pratique d'injection, à des soins d'abcès, à des échanges sur les traitements possibles. A la demande des patients, nous avons augmenté le nombre d'**accompagnements à l'extérieur** vers les structures de soins (hépato gastroentérologies, consultations en cardiologie, centres de cures et post cures) ou vers les structures du droit commun (MDPH, juge des tutelles, CCCAS, CAF, MDS…). En 2018, nous avons effectué plus **de visites à domicile,** ce qui renforce le lien de confiance entre les patients et les

professionnels, facilite l'adhésion aux soins et permet une amorce vers l'amélioration de la qualité de vie.

Nous observons aujourd'hui les effets positifs sur la santé des patients où l'équipe a pu prendre le temps de mieux accompagner les personnes en situation de vulnérabilité.

UNE APPROCHE COMPLEMENTAIRE DES ADDICTIONS ET DES COMORBIDITES

La présence hebdomadaire d'un médecin psychiatre mis à disposition par l'hôpital de Valvert est un atout supplémentaire. Les personnes avec des comorbidités associées sont plus facilement diagnostiquées, ont reçu un traitement adapté, ont mieux été accompagnées vers le soin psychiatrique. **54 personnes ont bénéficié d'un suivi psychiatrique**, **6 ont été hospitalisées en urgence à l'hôpital psychiatrique de Valvert, 3 personnes ont été mises sous tutelle.** Toutes ces situations ont fait l'objet d'un co-suivi avec les médecins addictologues, les psychologues, les infirmières et l'assistante sociale de l'équipe. Cette prise en charge psychiatrique au CSAPA est complémentaire et a facilité chez les patients une démarche de sevrage et limité les pratiques à risque.

ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE AUPRES DES FEMMES

Nous avons porté une attention particulière durant toute l'année à **six femmes présentant des conduites addictives** en situation de violences conjugales, ou vivant seule avec des jeunes enfants ou enceintes. Ces situations évoquées régulièrement en réunion d'équipe, en analyse des pratiques, comprennent l'accompagnement de la problématique addictive mais aussi une vigilance constante à leur sécurité et celle de leurs enfants. Ainsi l'assistante sociale, les médecins et psychologues du CSAPA ont organisé et participé à une dizaine de synthèses accompagnant les patientes dans leur démarches judiciaires, d'AEMO, auprès du service de maternité de l'hôpital d'Aubagne, la PMI, la MDS d'Aubagne.

Ces accompagnements renforcés ont favorisé un environnement sécurisant pour la plupart des femmes : mise en œuvre de mesure d'éloignement du conjoint, préservation du lien mère enfant… Toutes ces mesures ont un impact positif sur la réduction ou l'arrêt de consommations de substances psychoactives.

RENFORCEMENT DE LA CJC : REGARD CROISE SOCIAL ET PSYCHOLOGIQUE

L'accroissement du temps de travail de l'assistante sociale a permis d'ouvrir un espace d'accueil supplémentaire pour les jeunes. De plus, les modalités d'accueil se sont diversifiées :

- **Une collaboration professionnelle** qui permet de travailler dans un premier temps avec l'assistante sociale, l'adhésion du jeune à la CJC et d'amorcer un lien de confiance permettant de poursuivre un questionnement avec le psychologue.
- **Plusieurs entretiens en binôme** (Psychologue et assistante sociale) pour accueillir le jeune et l'entourage (les parents, la fratrie) afin d'échanger et mieux aborder la complexité de la situation
- **Des accompagnements séparés**, un espace pour le jeune, un autre pour les parents afin de permettre un espace singulier pour chacun.

L'ensemble de ces situations individuelles complexes demande une grande disponibilité des professionnels mais aussi des temps de réunion et de synthèses avec l'équipe du CSAPA, le médecin psychiatre, les partenaires afin d'assurer la cohérence de la prise en charge et le relais éventuel vers des soins spécialisés. Ainsi plusieurs professionnels de l'équipe (médecins, infirmiers) sont impliqués dans les accompagnements.

STRATEGIES COLLECTIVES : SANTE COMMUNAUTAIRE ET LIEN SOCIAL

La mobilisation d'un collectif permet de travailler sur les représentations sociales et les compétences psychosociales en s'appuyant sur la dynamique de groupe, favorise le repérage des personnes présentant des conduites addictives lors de **séances de prévention**. Elle permet à travers **des groupes thérapeutiques** de soutenir une démarche d'entraide entre les patients, de prévenir l'isolement et d'échanger de manière plus informelle sur les problématiques addictives avec les patients.

DEMARCHES D'ALLER VERS ET REPERAGE PRECOCE

L'équipe s'est mobilisée prioritairement auprès de publics jeunes en difficulté et plus exposés à des conduites à risques et des dépendances pour mener des actions de prévention : jeunes suivis à **la Mission Locale du Pays de l'Etoile**, jeunes scolarisés à l'**IRS, Institut Régional des Sourds**. Celles-ci sont complémentaires aux activités de soins ; elles sont pensées dans une logique d'intervention précoce et en articulation avec le dispositif CJC.

Le CSAPA est également engagé comme partenaire aux manifestations santé organisées par la ville d'Aubagne afin de proposer une information sur les conduites à risque et addictive, sur la CJC auprès des jeunes, communiquer sur notre démarche d'accueil et de suivi au CSAPA auprès des habitants d'Aubagne.

- **85 jeunes** ont bénéficié d'une séance de sensibilisation sur les conduites à risque et addictive (Mission locale, IRS, Rallye jeunes et forum santé jeune)
- Participation active à **3 grandes manifestations** organisées par la ville (« forum bébé arrive », « forum santé jeune », « les assises de la santé ») information sur les addictions, les dispositifs de soins : **450 personnes**.

Suite à ces actions de prévention **12 jeunes** ont engagé un suivi en CJC, **5 futurs parents** pour un accompagnement sevrage tabac, cannabis et cocaïne.

LEVIER THERAPEUTIQUE DES GROUPES ET DES ATELIERS

Le développement des espaces thérapeutiques collectifs fait suite à la mise en œuvre active depuis trois ans de la participation des usagers au sein de l'association. Cette réflexion nous a inspiré et nous poursuivons, depuis, cette dynamique. Au niveau méthodologique, il s'agit de s'adapter au mieux aux attentes des usagers et de s'appuyer sur les ressources et compétences annexes des membres de l'équipe. Parfois une personne suivie au CSAPA a pu se proposer pour co-animer des sorties. En 2018 nous avons réalisé **40 séances de groupes de parole, 14 groupes à travers le module prendre soin de soi, 7 sorties à l'extérieur et 3 ateliers d'écriture**. En moyenne **45 patients** ont bénéficié d'une action collective.

- **Le groupe de parole :** Il s'agit ici d'essayer de proposer une écoute suffisamment bonne où nous nous engageons en tant qu'animatrices à garantir le cadre pour qu'une parole libre émerge. Afin de favoriser les échanges au sein du groupe, afin que chaque participant puisse en confiance trouver sa place, nous avons travaillé en équipe à un protocole d'accueil où chaque nouvelle personne peut intégrer le groupe en début de mois.
- **Le module « prendre soin de soi »** consiste à « mobiliser les patients sur leurs propres ressources et invite chacun à prendre soin de soi, soi-même !» Dans ce cadre, divers ateliers thématiques invitent les patients à valoriser leur image, à adopter des techniques de relaxation face à des situations de stress, à exprimer et partager leurs émotions à travers la musique, à adopter de nouvelles habitudes alimentaires, à se ressourcer à travers le Do-IN.
- **Les sorties à l'extérieur sont** proposées une fois par mois (hors période hivernale), elles favorisent le lien social entre les patients, prévient la solitude, mobilise l'activité physique des patients. Ce sont des moments conviviaux où chacun prend du plaisir à rencontrer, partager une marche à plusieurs. C'est souvent un patient qui nous propose de découvrir un endroit qu'il aime.
- **L'atelier thérapeutique d'écriture** permet de « se raconter l'air de rien » à travers des propositions d'écriture avec plus ou moins de contraintes. Il s'agit de valoriser l'estime de soi et de partager dans un moment convivial ses écrits.

Les patients nous informent des effets bénéfiques de ces actions (meilleure gestion du stress, valorisation de l'estime de soi, lien social…). Pour la plupart, cela encourage leur démarche de soins ; pour certains, une réhabilitation sociale.

RESEAUX DE PARTENAIRES ET COHERENCE DANS LE PARCOURS DE SOINS

Le CSAPA s'associe à différents réseaux locaux afin de faciliter les suivis de personnes en situation complexe et d'être repéré par nos partenaires locaux comme interlocuteur privilégié sur les problématiques addictives. Ainsi nous participons activement aux réseaux « femmes victimes de violence », « parcours 13 » et en 2018 le SIAO.

Par ailleurs l'assistante sociale du CSAPA anime des analyses de pratiques auprès des professionnels d'Aubagne et du Pays de l'Etoile. En 2018 il y a eu **26 séances, 24 professionnels** y ont participé régulièrement, deux groupes se sont constitués : professionnels de Maison Départementale des Services Publics et une inter-association. Cette action vivement sollicitée doit se poursuivre en 2019.

L'équipe du CSAPA le SEPT

CHIFFRES CLES 2018

L'ACCOMPAGNEMENT AMBULATOIRE

- 480 PATIENTS
- 24 PERSONNES DE L'ENTOURAGE
- 3980 ENTRETIENS

CONSULTATION JEUNES CONSOMMATEURS

- 66 PATIENTS
- 24 PERSONNES DE L'ENTOURAGE
- 281 ENTRETIENS

LES ESPACES COLLECTIFS

- 37 PARTICIPANTS
- 160 ACTES
- 23 SEANCES

LA PREVENTION ET L'INTERVENTION PRECOCE

- PERSONNES
- ACTIONS

SEXE

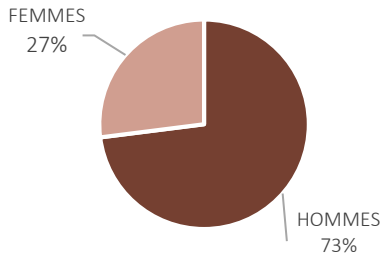

AGE

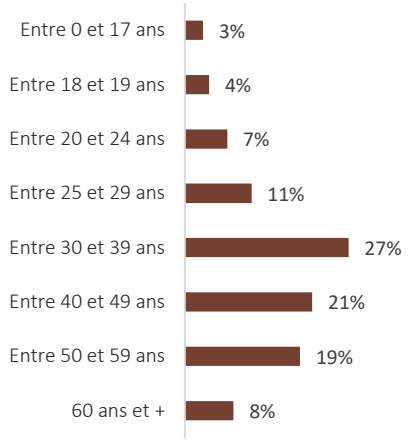

RESSOURCES

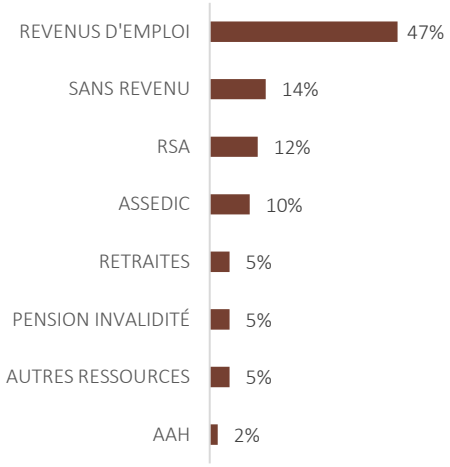

LOGEMENT

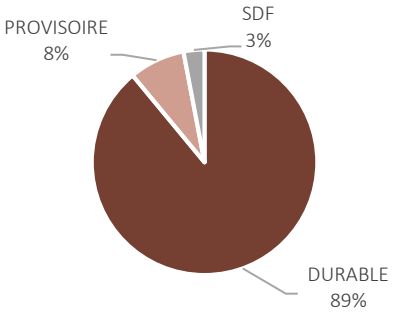

PRODUIT PRINCIPAL

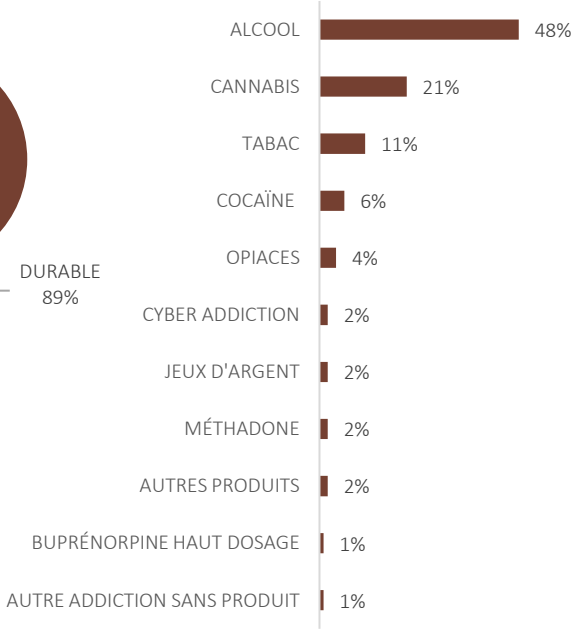

TYPE D'ACCOMPAGNEMENT

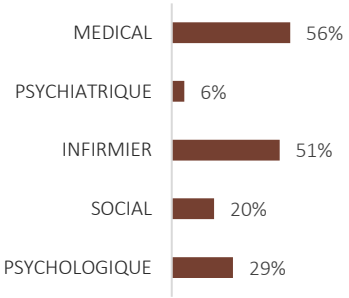

APPROCHES

Service Prévention ▪ Formation

Une équipe de 14 professionnels
Chargés de prévention, chargée de projet, secrétaire, chef de service, en collaboration avec les professionnels des CSAPA

EN 2018

10 287	JEUNES ET ADULTES
1201	PROFESSIONNELS

Approches mène des actions de prévention et de formation sur l'ensemble de la région PACA. Le service propose :

- **Du conseil méthodologique aux opérateurs associatifs et/ou institutionnels souhaitant mettre en œuvre des actions de prévention**
- **Des interventions de prévention auprès des jeunes, des adultes et en entreprise**
- **Le développement de programmes de prévention validés**
- **De la sensibilisation et de la formation auprès des professionnels**
- **Du soutien à la mise en œuvre de projets participatifs et créatifs**
- **De la production d'outils de prévention pour les jeunes et pour les professionnels**
- **L'animation de réseaux de professionnels**

UN TERRITOIRE ELARGI

L'ARS a signé avec Addiction Méditerranée un contrat pluriannuel d'objectifs 2017-2020 pour développer des actions de prévention et de formation en direction des jeunes de 10 à 25 ans et des professionnels à leur contact, en et hors milieu scolaire, sur l'ensemble du département des Bouches-du-Rhône, une partie du Var et du Vaucluse. Ainsi, au terme des différents diagnostics territoriaux effectués et de la réflexion menée avec les différents partenaires locaux, notre service a élargi son territoire d'intervention et mis en place de nouvelles actions adaptées aux besoins et spécificités de chacun. 10 nouvelles communes ont été intégrées : Vitrolles, Venelles, Septèmes-les-Vallons, Saint Chamas, Saint-Andiol, Roquevaire, Port-Saint-Louis-du-Rhône, La-Fare-les-Oliviers et Arles. Il est à noter qu'un travail de partenariat avec les professionnels de terrain (MDA, CJC…) a pu être mis en place au sein de plusieurs communes et ainsi permettre une complémentarité dans les actions menées pour optimiser les actions de prévention sur le territoire.

LE RENFORCEMENT DE L'ACTIVITE EN MILIEU SCOLAIRE

L'activité en milieu scolaire 2017/2018 est marquée par une augmentation conséquente du nombre d'établissements scolaires rencontrés et par un élargissement du territoire d'intervention à l'ensemble du département des Bouches du Rhône. Sur 102 établissements scolaires rencontrés, la moitié a bénéficié, pour la première fois, d'actions de prévention : accompagnement des équipes éducatives et séances de prévention pour leurs élèves. Au total, 53 nouveaux établissements scolaires ont bénéficié de nos actions : 12 écoles élémentaires, 20 collèges et 21 lycées.

EN ECOLE ELEMENTAIRE

Le programme de prévention des conduites addictives à destination des élèves de CM1/CM2, centré sur le renforcement des compétences psychosociales, était mené, jusqu'à présent, dans quelques circonscriptions marseillaises. Cette année, nous l'avons développé sur de nouveaux Réseaux d'Education Prioritaires (REP) marseillais mais également sur d'autres villes du département : Aix, Gardanne, Martigues et Septèmes-les-Vallons. 12 nouvelles écoles et 3 fois plus d'élèves ont ainsi pu bénéficier de ce programme cette année. En raison de l'engouement pour ce programme, le service n'a pu répondre favorablement à toutes les demandes d'intervention par les professionnels de l'Education Nationale (coordinateurs collèges REP, directeurs d'école, enseignants). Le service Approches a donc fait le choix de privilégier, en premier lieu, les demandes émanant d'un réseau écoles/collèges REP afin d'inscrire l'activité de prévention dans une approche cohérente et territoriale.

AU COLLEGE

L'activité en collège a elle aussi fortement augmenté puisque nous sommes intervenus dans 14 collèges supplémentaires (49 collèges, versus 35 en 2016/217). En moyenne, chaque classe a bénéficié de trois séances, soit un volume horaire de

4h par classe. Malgré le format contraint du catalogue des actions éducatives du Conseil Départemental 13, le nombre de séances a pu être revu à la hausse et le contenu adapté aux questionnements des élèves et aux problématiques de l'établissement (connaissance de soi, influence du groupe, jeux vidéo et écrans, tabac, alcool, trafic…).

AU LYCEE

L'activité en lycée a elle aussi augmenté, nous comptabilisons 41 établissements contre 35 l'année précédente. Un travail avec de nouveaux établissements a pu être engagé, en particulier sur de nouveaux territoires. Ainsi la moitié des lycées rencontrés sont des nouveaux établissements, essentiellement des lycées professionnels. Nos actions sont variées et peuvent être complétées par des interventions lors de manifestations multi-partenariales (Journée Sécurité routière, Bal des lycées…).

> *« Associer les adultes : un gage de réussite de nos interventions »*

Autre principe immuable quel que soit l'établissement : travailler, former, associer les adultes et notamment les équipes éducatives, en amont, pendant et après toute intervention auprès des élèves. Tout comme le nombre d'élèves, nous pouvons mettre en exergue une hausse de 22% du nombre de professionnels rencontrés (808 versus 658 l'an passé).. De plus, plusieurs journées de formation ont été organisées au sein des établissements dont deux en lycée professionnel dans le cadre du Plan Académique de Formation (PAF). Le nombre de sensibilisation (d'une durée de 2h à 4h) a quant à lui plus que doublé.

> *« Une démarche d'évaluation renforcée pour toujours mieux adapter nos actions »*

Cette année scolaire s'est aussi démarquée par le développement de notre démarche d'évaluation auprès des publics rencontrés (élèves et professionnels). En complément des bilans réalisés avec les directions et professionnels de chaque établissement rencontré, nous avons parallèlement multiplié la distribution de questionnaires d'évaluation auprès des publics.

En école élémentaire, l'évaluation du programme est une séance spécifique, l'ensemble des classes bénéficiaires ont donc réalisé l'évaluation, soit 34 classes. Réalisée avec l'outil « Evaluation Builder », le bilan est très positif aussi bien pour les enseignants que pour les élèves. Ces derniers ont trouvé les séances très intéressantes, ludiques et pédagogiques. La possibilité qui leur a été offerte de pouvoir s'exprimer librement a été très appréciée. De plus, un ensemble d'élèves se sont fixés seuls des objectifs pour « s'améliorer » ou améliorer leur comportement à l'issue du programme.

Pour le secondaire, l'évaluation s'est faite grâce à un questionnaire distribué et récupéré en dernière séance. 790 questionnaires ont été analysés et ont concerné 560 collégiens et 230 lycéens. 89% des élèves ont jugé l'action intéressante ou très intéressante, 87% ont déclaré avoir acquis des connaissances, 74% pensent que l'action peut leur être utile pour guider leurs choix, 97% estiment qu'ils ont pu s'exprimer librement et il semble plus facile pour 85% d'entre eux de demander de l'aide.

Associés aux évaluations individuelles des élèves, les professionnels des établissements ont également participé à cette évaluation ; 62 questionnaires ont été récoltés et analysé. Pour les équipes éducatives, les principaux intérêts des actions se situent au niveau de :

- La politique de l'établissement et des pratiques professionnelles
- Des apports validés de professionnels qualifiés
- La création d'un discours commun
- La réactualisation et/ou l'approfondissement des connaissances
- Le travail autour du repérage et de l'orientation
- La meilleure connaissance des élèves suite aux interventions.

Il est important de noter que les rencontres « bilan » effectuées avec les professionnels ont aussi permis de conforter l'intérêt de nos modalités d'action, outils et thématiques. Elles ont également permis de réfléchir à l'évolution de certains projets pour les années à venir pour adapter au mieux nos interventions aux besoins de chaque territoire.

HORS MILIEU SCOLAIRE

EN CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS

Comme chaque année, une partie de notre activité « hors milieu scolaire » est tournée vers les CFA. Le service est intervenu en 2017/2018 auprès de 16 CFA.

Dans le Var, le travail mené depuis plusieurs années porte ses fruits. En effet, le partenariat avec les CJC a été considérablement renforcé. Nous avons ainsi pu coanimer des séances de prévention collective avec une CJC au sein d'un établissement. De plus deux journées de formation ont été proposées et coconstruites avec les CFA. Elles seront ainsi mises en œuvre sur la période 2018/2019. De nouveaux contacts ont été pris fin 2018 et devraient amener à intervenir dans un nouvel établissement l'année prochaine.

Dans les Bouches du Rhône, une journée de formation « inter-établissement » a été réalisée. Elle a permis de réunir et former des professionnels de CFA, de collège, de lycée ainsi que des médiateurs. Cette nouvelle expérience a permis des échanges riches et intéressants.
Une dizaine de personnes a été formée. Elles sont ressorties satisfaites de cette journée et envisagent la mise en œuvre d'actions de prévention.

AUPRES DES MEDIATEURS

Cette année, nous constatons une hausse des sollicitations des associations de médiation du département pour intervenir auprès des médiateurs socio-urbains, des médiateurs lycées et collèges afin de les accompagner sur la question de la prévention des conduites addictives.

Au-delà des actions de sensibilisation et de formation dispensées, notre travail a aussi consisté à mettre en place des actions communes de prévention en établissements scolaires (animation de stands pour la majorité). Ces actions pourront être pérennisées voir développées en fonction du devenir des financements des dispositifs de médiation.

EN MILIEU FESTIF

Addiction Méditerranée continue à être présent lors de certains évènements festifs, notamment sur Aix-en-Provence. Il s'agit de proposer des espaces de prévention par l'animation d'un stand qui permet de rencontrer un public plus large et de faire connaitre notre service et nos missions. Ils sont aussi des occasions de rencontres d'un nouveau public, propices à l'amorce d'un échange sur les conduites à risques au moyen d'outils interactifs et ludiques. Ainsi, cette année, associés à d'autres partenaires, nous sommes intervenus au Gala des Arts et Métiers, à la fête de la musique, au Gala du lycée Cézanne, et à une soirée du festival ZIK-ZAK au Jas de Bouffan à Aix-en-Provence.

NOTRE PARTICIPATION AU « SUD CHALLENGE »

En mai 2018, la région PACA a créé un nouvel évènement dédié à la jeunesse : le SUD CHALLENGE. Cette journée est le nouveau visage du printemps des lycéens et apprenti, auquel nous participions depuis 2010. Cet évènement a pour objectif de favoriser la cohésion de groupe au sein des établissements, générer des échanges entre lycées et CFA de la région, proposer de nouvelles activités et favoriser l'émergence de talents. En effet, tout au long de cette journée, des équipes affrontent des épreuves sportives, artistiques, de connaissances et enfin de cohésion d'équipe. Un concert est proposé en clôture.

Le service prévention a été sollicité pour animer un stand au sein du « village Sud Challenge » au côté d'autres associations et structures de santé. Nous avons proposé des activités telles que les lunettes alcool, le jeu du barman, des quiz… L'aménagement et la disposition du « village Sud Challenge » cette année, n'étaient pas propices au passage des jeunes. Nous avons eu toutefois contact avec 80 jeunes et une vingtaine de professionnels. Cependant, nous pensons que cette journée est un outil pertinent et nous y participerons à nouveau, en proposant un nouvel aménagement de l'espace.

CREER DE NOUVEAUX OUTILS POUR DIVERSIFIER NOS PROPOSITIONS

BREAKINGOOD

En 2016, le service Approches concevait un projet de campagne de prévention numérique participative nommé BREAKINGOOD, à destination des 16-25ans. L'année scolaire 2017/2018 aura été une véritable période de mise en forme du projet qui a mis l'accent sur la pertinence de créer un site internet (de type média collaboratif) et d'investir les réseaux sociaux. Pour se faire, le service a fait appel à l'agence de communication Billy et a renforcé l'équipe projet « Breakingood ». L'ensemble des chargés de prévention du service ont participé aux groupes de production de contenus ainsi qu'à certaines réunions de pilotage. Un chargé de projet a été présent sur toute cette période. Deux stagiaires de la communication et de l'audiovisuel ont été accueillis pendant un trimestre. Plusieurs jeunes ont été sollicités pour la création de contenus. Le développement du site et la production des contenus a mobilisé beaucoup de temps et d'énergie afin que la campagne puisse être dévoilée et devienne virale en 2018/2019. Une vidéo sur l'autoproduction de cannabis a ainsi pu être réalisée avec l'aide du stagiaire de la filière audiovisuelle. Ce travail s'est déroulé en plusieurs étapes :

- Recenser les connaissances valides et les témoignages sur ce sujet
- Etablir une liste des risques liés à cette pratique
- Elaborer un scénario à partir des idées et témoignages recueillis
- Rechercher et mobiliser des jeunes pour être acteurs
- Louer le matériel nécessaire
- Mobiliser une petite équipe bénévole de tournage
- Monter la vidéo.

DES BROCHURES INNOVANTES A DESTINATION DES JEUNES ET DES PARENTS

POUR LES JEUNES

L'évolution des usages des jeunes que nous rencontrons lors de nos interventions nous ont incité à travailler sur la réalisation de nouveaux supports d'informations. En effet, nous avons fait le constat qu'aucune documentation pertinente et susceptible d'étayer nos actions auprès des jeunes n'était disponible, concernant des thématiques comme la chicha, le cannabis ou l'alcool. Ainsi, deux brochures (une pour les 12-14 ans et l'autre pour les 15-18 ans) sont en cours de création. Afin de correspondre au mieux aux besoins, deux groupes projets ont été constitués au cours de l'été 2018 et travaillent en collaboration avec des groupes de collégiens et lycéens et de professionnels à leur contact pour la conception.

> *« Attractifs et transportables facilement, ces outils pédagogiques ont pour vocation à être bien plus que de simples brochures mais des outils de prévention à part entière, susceptibles d'être utilisés durant les interventions auprès des jeunes et par les personnels médico-sociaux des établissements. »*

Ils permettront d'apporter des connaissances validées (sur les produits, la loi...), d'informer sur les lieux ressources et d'aborder et développer les compétences psychosociales des jeunes. Interactifs, ils amènent à réfléchir sur soi (grâce à des tests, jeux, activités). Ces outils seront disponibles pour diffusion à partir de septembre 2019.

POUR LES PARENTS

Le projet brochure parents est né d'un questionnement des chargés de prévention sur la manière d'associer les parents à nos actions de prévention des conduites addictives. Le choix retenu de créer une brochure est lié au manque de documentation française à destination des parents de collégiens. Pour répondre au mieux aux besoins de ces derniers, nous avons rencontré des groupes de parents et les avons questionnés sur leurs préoccupations en tant que parents d'adolescent. Des professionnels du Fil Rouge (équipe mobile parentalité) ainsi que du JAM (CJC) ont été consultés dans le cadre de ce projet. La brochure est actuellement en cours de rédaction.

CREATION D'UN JEU D'EVASION INTERACTIF ET LUDIQUE

Un autre projet innovant, percutant, interactif, ludique et suscitant l'intérêt des élèves et des professionnels a débuté lui aussi au cours de l'été 2018. Il s'agit de créer une nouvelle modalité d'intervention qui se déclinera sur deux séances. La première s'appuie sur un jeu d'évasion de type « Serious » ou « Escape Game », afin de développer les compétences psychosociales (CPS) des collégiens et lycéens. La seconde séance a pour objet de comprendre et d'identifier le rôle des Compétences psychosociales en lien avec les conduites addictives. Créé par les chargés de prévention du service, ce support d'animation sera expérimenté en 2019 par des élèves et professionnels de l'Education Nationale. Cette innovation sera opérationnelle en début d'année scolaire 2019-2020.

LA FORMATION

Organisme de formation professionnelle, Addiction Méditerranée propose des formations sur les conduites addictives auprès de publics issus de milieux diversifiés : éducatif, sanitaire, médicosocial, insertion etc.

FOCUS SUR NOTRE INTERVENTION DANS LE CADRE DE LA FORMATION DU CREPS

Comme les années précédentes, nous menons des actions pour le CREPS PACA. Pour rappel, le Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive PACA intervient dans les domaines :

- Du sport de Haut Niveau.
- De la formation aux métiers du Sport et de l'Animation.
- De l'accueil de structures associatives.

Approches met en œuvre les sessions de formation sur la prévention des conduites addictives. Nos interventions s'adressent aux animateurs et éducateurs du milieu sportif et de l'animation, dans le cadre de leur formation qualifiante. L'objectif est de faciliter l'acquisition de connaissances et le développement des compétences nécessaires pour :

- Prévenir les conduites addictives et dopantes des publics qu'ils rencontrent
- Repérer parmi les personnes qu'ils accueillent celles qui seraient engagées dans des conduites à risques et pouvoir les orienter vers des dispositifs adaptés.

Nos interventions se déroulent au CREPS d'Aix en Provence et parfois sur les sites de Marseille et Martigues. Entre septembre 2017 et juin 2018, 8 sessions de formation (ont été réalisées. Cela a ainsi permis la formation de 80 personnes. Globalement, les animateurs et éducateurs du milieu sportif et de l'animation sont satisfaits de ces formations. Elles seront donc reconduites pour l'année 2018/2019. Six sessions sont déjà programmées. L'action nous parait d'autant plus intéressante car dans le cadre de notre activité hors milieu scolaire, nous travaillons avec des centres sociaux, des centres de loisirs et d'animation qui sont les futurs employeurs des stagiaires du CREPS.

THEMES DES AUTRES FORMATIONS :

- Formation en addictologie
- Accompagnement medico-social et conduites addictives
- Substances psychoactives et sante au travail
- Prevention des risques lies aux drogues au travail (employes et encadrants)
- Conduites addictives des jeunes en situation d'insertion : comprendre, prevenir, aider
- Addiction, travail et insertion
- Prevention des conduites dopantes
- Ecrans et nouvelles technologies de l'information et de la communication
- Jeunes publics et addictions
- Addictologie et perinatalite
- Addiction et attachement
- Perinatalite/Retour a domicile

PERSPECTIVES :

L'année 2017/2018 s'est conduite sur les chapeaux de roue afin de répondre aux objectifs fixés par le CPO. Il faut maintenant stabiliser l'activité. Il s'agit en 2018/2019 de consolider nos nouvelles pratiques et de poursuivre notre travail d'innovation, de prévention et de formation.

L'équipe d'Approches

CHIFFRES CLES 2018

PREVENTION EN MILIEU SCOLAIRE

- 7204 ELEVES SENSIBILISES
- 1262 ELEVES RENCONTRES SUR LES STANDS
- 996 SEANCES DE PREVENTION
- 3 SESSIONS DE FORMATION
- 37 SESSIONS DE SENSIBILISATION

PREVENTION HORS MILIEU SCOLAIRE

- 1281 JEUNES ET ADULTES
- 1201 PROFESSIONNELS

MANIFESTATIONS GRAND PUBLIC ET MILIEU FESTIF

- 540 PERSONNES RENCONTREES

FORMATION

- 29 JOURNEES
- 230 STAGIAIRES

EN MILIEU SCOLAIRE

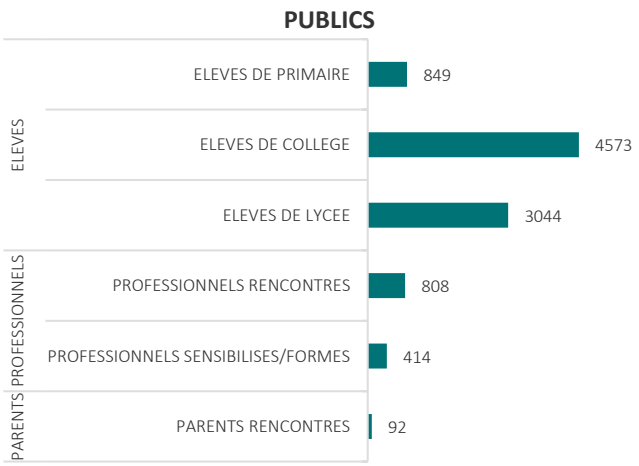

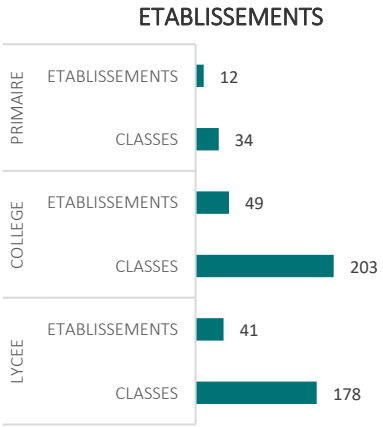

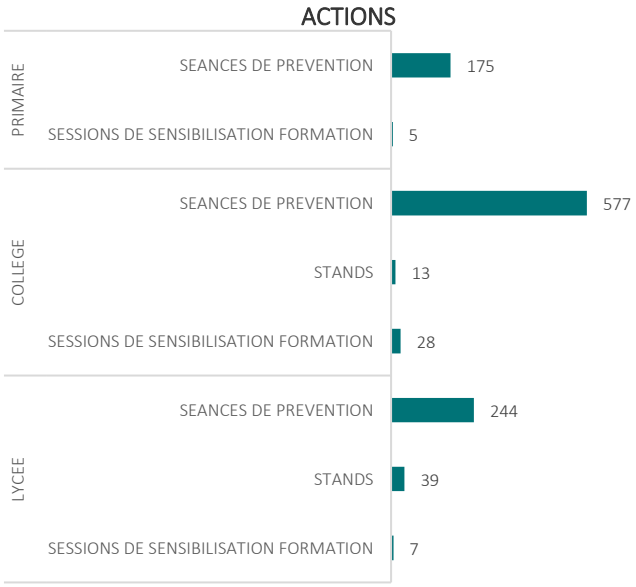

HORS MILIEU SCOLAIRE

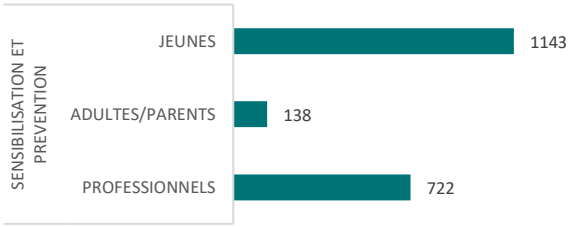

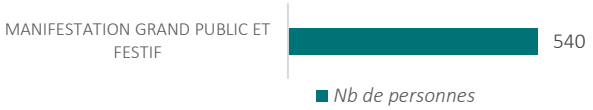
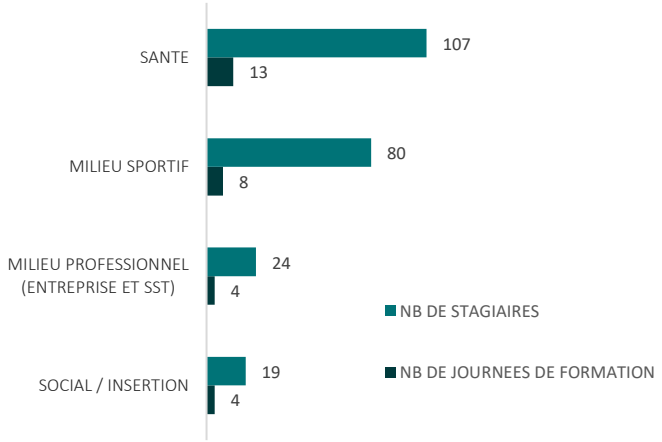
LA FORMATION